



LES SALAFISTES DJIHADISTES DANS LE SAHEL CENTRAL

NUMÉRO 002

PERSPECTIVES DE LA LIGNE DE FRONT

À BOUT PORTANT

ARMES SAISIES AUPRÈS DE GROUPES SALAFISTES
DJIHADISTES DANS LE SAHEL CENTRAL

Avril 2025

TABLE DES MATIÈRES

Salafistes djihadistes dans le Sahel central.....	2
Abréviations	3
Points clés	3
Armes des salafistes djihadistes: L'absence d'approvisionnement sur mesure	4
Acquisition d'armes localisée et opportuniste	9
Géographie plutôt qu'idéologie: Comprendre la distribution des armes	17
Conclusion	24
Notes de fin	26
Références	31

SALAFISTES DJIHADISTES DANS LE SAHEL CENTRAL

Le Sahel central, qui comprend le Burkina Faso, le Mali et le Niger, traverse une longue période de troubles. Ces dernières années, des groupes salafistes djihadistes ont perpétré des attaques et étendu leur territoire dans toute la région, en dépit des efforts considérables déployés pour lutter contre le terrorisme.¹ Ces insurrections violentes déstabilisent les communautés, répandent l'insécurité et remettent sérieusement en question l'autorité de l'État.

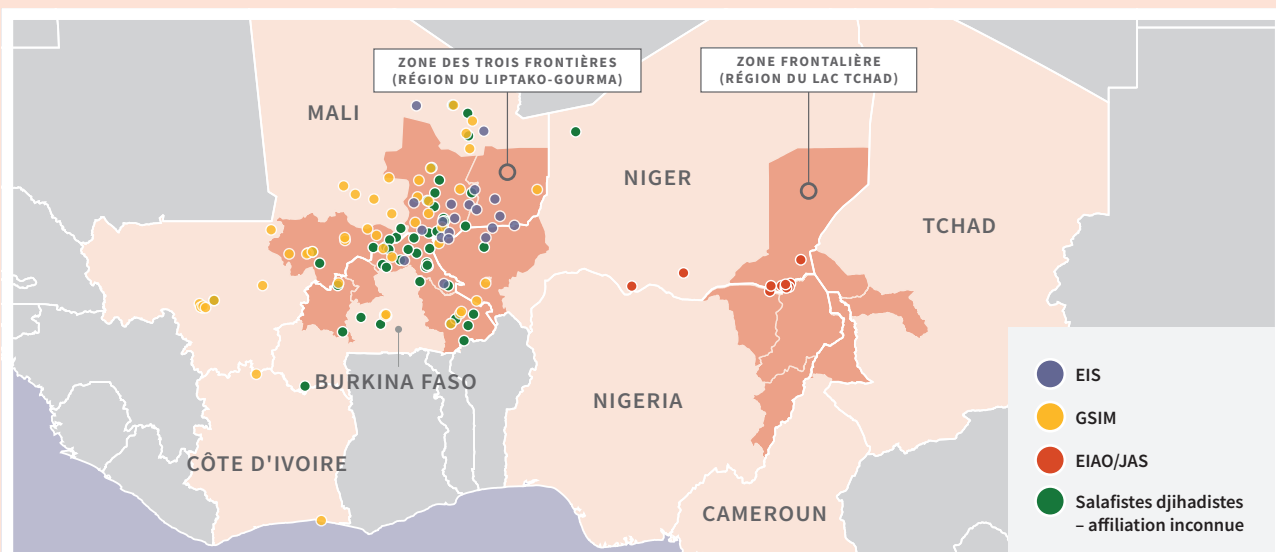
Alors que l'environnement sécuritaire se dégradait, les trois pays en question ont tous connu des coups d'État militaires depuis 2020, ainsi que le retrait corollaire des forces de sécurité internationales, y compris celui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en 2023. En septembre 2023, les trois pays ont créé l'Alliance des États du Sahel et ont ainsi annoncé, en janvier 2024, leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).²

Les enquêteurs de terrain de Conflict Armament Research (CAR) répertorient et tracent les armes et munitions récupérés en Afrique de l'Ouest depuis 2015. En ce qui concerne les salafistes djihadistes dans le Sahel central, les enquêtes de CAR se sont portées spécifiquement sur quatre groupes armés non étatiques qui affirment leur allégeance à Al-Qaïda ou à l'État islamique (Da'esh), et sur certains des groupes qui leur sont affiliés.³ Le Conseil de sécurité des Nations unies a formellement identifié ces groupes comme étant des auteurs d'actes de terrorisme dans le Sahel central.⁴ À ce titre, la fourniture, la vente ou le transfert d'armes et de matériel connexe à ces groupes sont interdits.

Ces groupes opèrent dans deux régions différentes du Sahel central (Carte 1):

- Dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et l'ouest du Niger (région du Liptako-Gourma):
 - » **GSIM** : Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) ; et
 - » **EIS** : L'État islamique au Sahel;⁵
- Dans le sud-est du Niger, principalement autour de la zone frontalière du lac Tchad :
 - » **EIAO** : L'État islamique en Afrique de l'Ouest; et
 - » **JAS** : Groupe Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'adati wal-Jihad (Groupe sunnite pour la prédication et le djihad), communément appelé « Boko Haram ».

Ce rapport est le deuxième de la série « Perspectives de la ligne de front » de Conflict Armament Research (CAR) sur les armes et les munitions récupérées auprès de ces groupes (CAR, 2024). Dans ce numéro, CAR compare les armes saisies auprès de différents groupes salafistes djihadistes afin d'identifier les types d'armes auxquels ils ont accès, leurs principales sources d'approvisionnement et la mesure dans laquelle leurs arsenaux se chevauchent.



Carte 1

Lieux de saisie d'armes et de munitions de petit calibre auprès des groupes salafistes djihadistes dans la zone des trois frontières (région du Liptako-Gourma) et dans la zone frontalière du lac Tchad

ABRÉVIATIONS

AQMI	Al Qaïda au Maghreb islamique	JAS	Groupe sunnite pour la prédication et le djihad (Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad)
CAR	Conflict Armament Research	GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	MNJ	Mouvement des Nigériens pour la Justice
EIS	État islamique au Sahel (Province Sahel)		
EIAO	État islamique en Afrique de l'Ouest (Province Afrique de l'Ouest)		

POINTS CLÉS

- **CAR n'a trouvé aucune preuve indiquant que les groupes salafistes djihadistes ont accès à des sources d'approvisionnement en armes qui les distingueraient des autres acteurs utilisant du matériel illicite dans le Sahel central.** Au contraire, tous ces groupes s'appuient sur des mécanismes d'approvisionnement similaires, circonscrits et opportunistes. En conséquence, leurs arsenaux sont relativement homogènes et se composent de types d'armes similaires.
- **L'analyse de CAR révèle qu'au moins un cinquième des armes saisies en lien avec l'activité des salafistes djihadistes dans le Sahel central ont été détournées de la garde de huit États d'Afrique du Nord et de l'Ouest** (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Liberia, Libye, Mali, Niger, Nigéria et Tchad). Ces armes permettent aux groupes salafistes djihadistes de renforcer leurs arsenaux et leurs positions, leur permettant ainsi d'étendre leur autorité sur de vastes pans de territoire et d'accroître la menace pesant sur l'autorité de l'État et les communautés locales.
- **Peu de preuves suggèrent que les groupes partageant des affinités idéologiques mais opérant dans différents théâtres du Sahel central puissent s'appuyer sur des sources similaires.** Ainsi, les sources d'approvisionnement des salafistes djihadistes opérant dans la zone des trois frontières du Liptako-Gourma diffèrent nettement de celles des groupes actifs dans la zone frontalière du lac Tchad, et ce, quelle que soit leur affiliation.
- **Deux récentes saisies de fusils d'assaut Type 56, fabriqués en Chine par l'usine d'État 313, semblent indiquer un lien potentiel entre les arsenaux de l'EIS et de l'EIAO.** Avant 2023, CAR avait documenté ces fusils exclusivement dans la zone frontalière du lac Tchad, après que les forces de sécurité les aient saisis auprès de l'EIAO. Depuis lors, CAR a répertorié deux fusils similaires dans la zone du Liptako-Gourma, dont un confisqué à l'EIS. Bien qu'une source d'approvisionnement commune entre les deux groupes ne puisse être exclue, un suivi plus approfondi sur le terrain est nécessaire pour déterminer si ces données constituent une anomalie ou s'il s'agit d'une dynamique émergente.

LES ARSENAUX DES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES SONT RELATIVEMENT HOMOGÈNES ET SE COMPOSENT DE TYPES D'ARMES SIMILAIRES



Fusils d'assaut saisis de groupes salafistes djihadistes au Burkina Faso.

ARMES DES SALAFISTES DJIHADISTES: L'ABSENCE D'APPROVISIONNEMENT SUR MESURE

Cette Perspective de la ligne de front se concentre sur 726 armes saisies auprès de groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central entre 2014 et 2023. Les autorités nationales ont récupéré ces armes lors de 131 saisies distinctes au Burkina Faso, au Mali et au Niger (voir Carte 1).⁶

Ces saisies représentent 12 pour cent des 5 890 armes répertoriées par les enquêteurs de terrain de CAR dans le Sahel central, saisies auprès d'un large éventail d'acteurs entre 2014 et 2023 (voir Encadré 1).

ENCADRÉ 1 — BASE DE DONNÉES DE CAR SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Entre 2015 et 2023, les enquêteurs de terrain de CAR ont documenté du matériel illicite saisi par les forces armées et de sécurité de huit pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal. À ce jour, CAR a principalement documenté du matériel saisi en relation avec des groupes salafistes djihadistes dans trois de ces pays : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il s'agit également des pays d'Afrique de l'Ouest où CAR a documenté le plus grand échantillon de matériel illicite.

Cette Perspective de la ligne de front ne prend en compte qu'une partie des armes que les forces de sécurité ont récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central entre les années 2014 et 2023, à savoir le matériel auquel les enquêteurs de terrain de CAR ont pu obtenir un accès officiel à des fins d'inventaire.⁷

L'accès de CAR au matériel saisi varie en fonction des pays où l'organisation opère. Par exemple, en fonction de la faisabilité logistique et de la nature de ses partenariats avec les autorités nationales. En outre, une partie du matériel saisi lors d'opérations antiterroristes ou d'affrontements armés entre les forces de défense et les groupes salafistes djihadistes est soit détruit sur place après avoir été récupéré, soit redistribué pour équiper les troupes au front, plutôt que d'être systématiquement transféré aux autorités judiciaires ou d'enquête.

Par conséquent, cette publication ne constitue pas une analyse définitive. En revanche, elle fournit la première analyse régionale fondée sur les données empiriques recueillies au cours d'une décennie de travail de terrain.

Les données de CAR révèlent de fortes similitudes entre les arsenaux des différents groupes salafistes djihadistes opérant, d'une part, dans la zone des trois frontières du Liptako-Gourma partagée par le Burkina Faso, le Mali et l'ouest du Niger, et, d'autre part, dans la zone frontalière du lac Tchad, dans le sud-est du Niger. Cette observation peut sembler surprenante, étant donné que ces groupes sont parfois en conflit direct les uns avec les autres (voir l'Encadré 2 sur la page 6). Il n'existe cependant aucune preuve que ces groupes aient un accès direct à des armes provenant au-delà du Sahel central, ni que ces groupes aient établi des sources d'approvisionnement distinctes de celles dont disposent les autres acteurs armés illicites de la région. À l'inverse, ces groupes salafistes djihadistes exploitent généralement le matériel déjà disponible dans leurs zones d'opérations, notamment à travers des attaques contre des positions des forces de défense et de sécurité.

En effet, les types et modèles d'armes récupérés auprès des groupes salafistes djihadistes correspondent à ce que CAR a déterminé comme étant plus largement caractéristique des circuits illicites régionaux. Deux points majeurs ressortent de l'analyse de CAR pour illustrer cette observation : premièrement, une forte dépendance aux fusils d'assaut de type Kalashnikov, et deuxièmement, une relative ancienneté de ces fusils, ainsi que des quantités limitées d'armes produites récemment.

LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES EXPLOITENT GÉNÉRALEMENT LE MATÉRIEL DÉJÀ DISPONIBLE DANS LEURS ZONES D'OPÉRATION

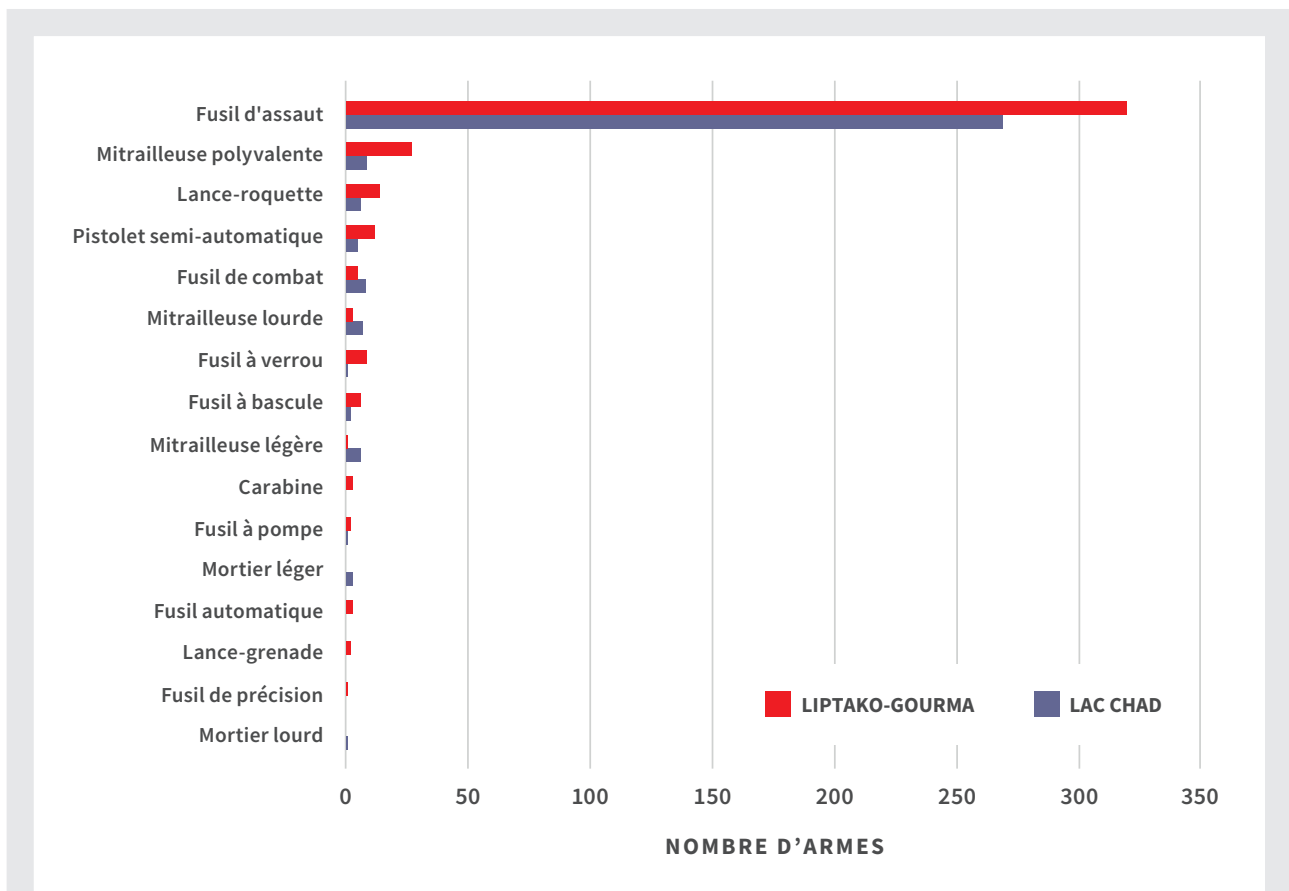
DÉPENDANCE AUX FUSILS D'ASSAUT DE TYPE KALASHNIKOV

Les armes saisies auprès des groupes salafistes djihadistes dans les deux régions sont presque exclusivement des armes de type militaire, telles que des fusils d'assaut, des fusils de combat, des lance-grenades, des mitrailleuses, des mortiers et des lance-roquettes. Comme mentionné dans le premier numéro de cette série, la grande majorité des munitions récupérées auprès de ces groupes correspond également à des calibres militaires (CAR, 2024).⁸

Les enquêteurs de CAR ont documenté 16 types d'armes différents dans cet échantillon. Comme le montre le Graphique 1, les fusils d'assaut sont de loin les armes les plus couramment saisies auprès des groupes salafistes djihadistes, représentant 78 pour cent des armes documentées dans la zone du Liptako-Gourma (320 sur 408) et 85 pour cent dans la zone frontalière du lac Tchad (269 sur 318). CAR a recensé plus de 40 modèles différents de fusils d'assaut fabriqués dans 20 pays distincts (voir Graphique 2 sur la page 6).

La majorité de ces fusils d'assaut ont été fabriqués en Chine ou en Fédération de Russie (voir Graphique 2).⁹ Les données de CAR sur le Sahel central montrent que les acteurs armés non affiliés au salafisme djihadiste—tels que des groupes criminels ou d'individus non autorisés—s'appuient aussi fortement sur des types d'armes similaires. Par exemple, les fusils d'assaut chinois représentent 38 pour cent des fusils d'assaut récupérés auprès des groupes salafistes djihadistes, contre 31 pour cent des fusils récupérés auprès d'autres acteurs illicites. De même, les proportions de fusils d'assaut russes sont presque identiques entre fusils associés aux salafistes djihadistes (28 pour cent) et fusils récupérés auprès d'autres acteurs (27 pour cent).

Les trois modèles les plus fréquemment saisis auprès des groupes salafistes djihadistes étaient les mêmes dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad : les Type 56 et Type 56-1 chinois, ainsi que l'AKM russe. Ces trois modèles sont extrêmement courants dans les pays dans lesquels CAR opère. Ils sont aussi utilisés par des forces armées et de sécurité en Afrique de l'Ouest, y compris dans le Sahel.



Graphique 1
 Types d'armes saisies auprès des groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad (2014-2023)

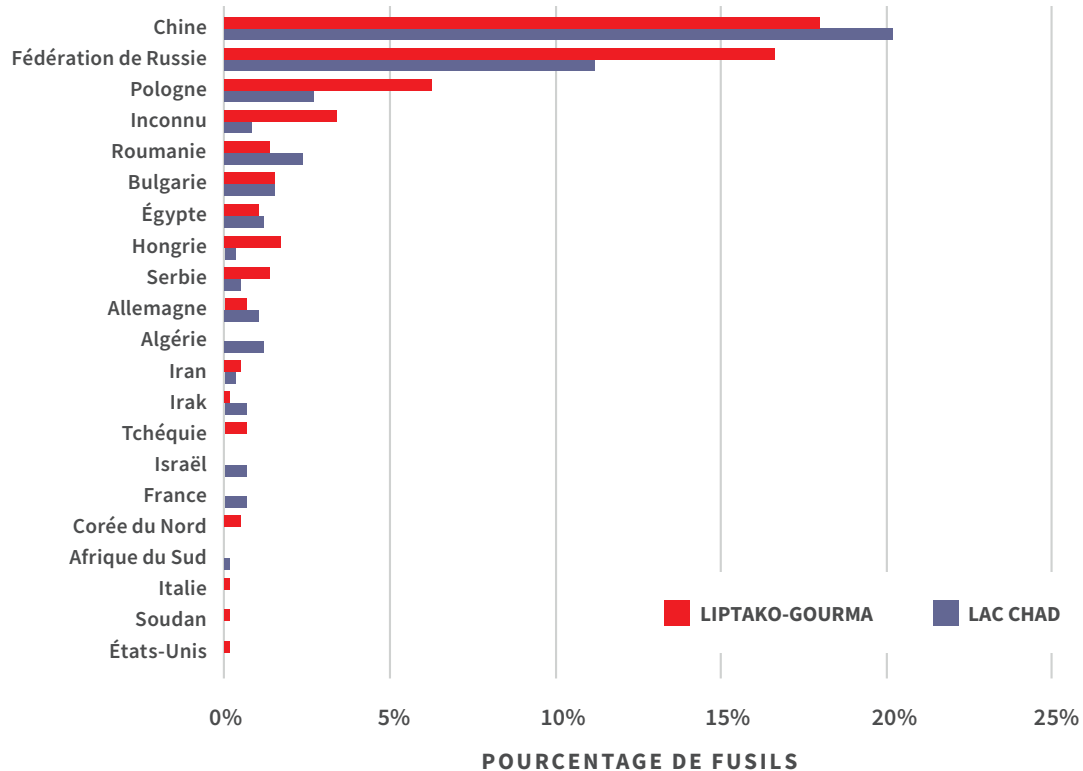
ENCADRÉ 2 — LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES EN CONFLIT DANS LE SAHEL CENTRAL

Mosaïque d'affiliations changeantes, de nombreux groupes salafistes djihadistes sont issus de scissions et de divisions avec d'autres groupes de la région. Ils se retrouvent ainsi parfois en conflit direct et ouvert les uns avec les autres, bien que certains rivaux forment des alliances locales et à court terme.

Dans la zone des trois frontières du Liptako-Gourma entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, les deux principaux groupes—le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) et l'EIS (L'État islamique au Sahel)—défendent des idéologies et des modèles de gouvernance différents. Le GSIM a été formé par la fusion de quatre groupes, dont Al-Mourabitoun et Ansar Dine, et maintient son allégeance à Al-Qaïda. L'EIS – dont le nom a évolué – s'est scindé d'Al-Mourabitoun en 2015 et constitue la branche sahélienne de l'État islamique transnational (ACLED, 2023). Tout en rivalisant pour

imposer leurs modèles divergents de gouvernance économique, politique et religieuse, le GSIM et l'EIS se battent pour le contrôle des territoires, des populations et des ressources. Rien qu'en 2019 et 2020, des centaines de combattants ont été tués au cours de 125 affrontements entre les deux groupes (Thompson, 2021).

Les deux principaux groupes actifs dans la zone frontalière du lac Tchad—l'EIAO (L'État islamique en Afrique de l'Ouest) et JAS (Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad)—sont également opposés. Les conflits entre l'EIAO et le JAS se sont intensifiés en raison de divergences concernant la gouvernance et le traitement des civils. Selon l'International Crisis Group, « L'EIAO et JAS ont perdu plus de combattants dans leurs affrontements mutuels depuis 2021 que dans des confrontations avec les armées étatiques » (ICG, 2024).¹⁰



Graphique 2

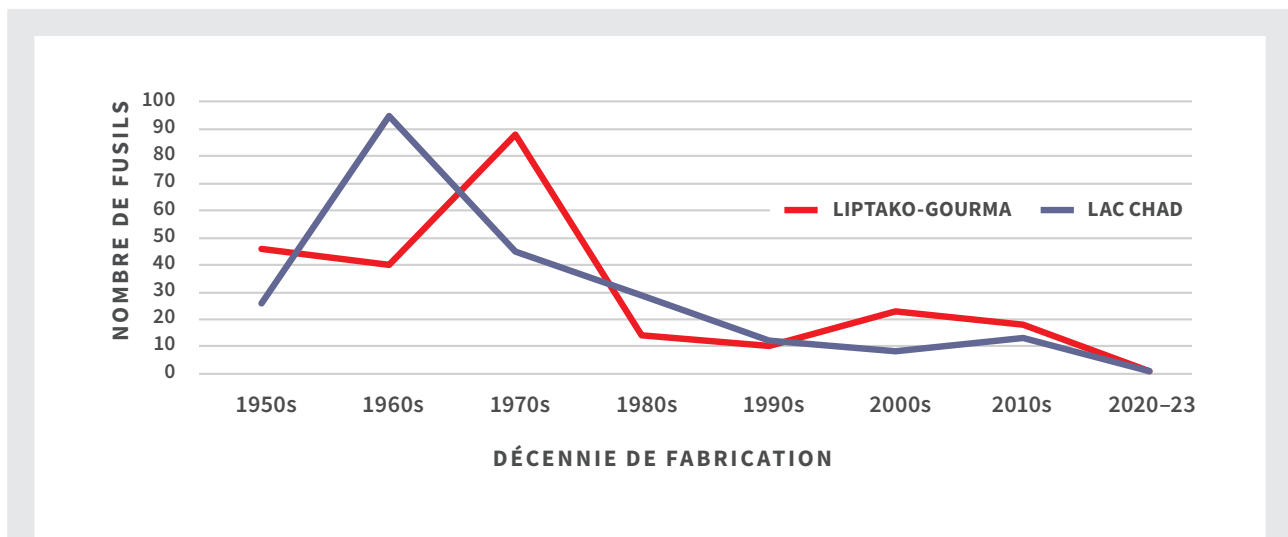
Pourcentage des fusils d'assaut saisis auprès des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central par pays de fabrication des fusils

PRÉPONDÉRANCE D'ARMES VIEILLES DE PLUSIEURS DÉCENNIES

Comme illustré dans le Graphique 3, les groupes salafistes djihadistes opérant dans la zone du Liptako-Gourma et la zone frontalière du lac Tchad utilisent généralement des fusils d'assaut datant de plusieurs décennies, produits en particulier dans les années 1960 et 1970. Les armes fabriquées récemment—celles produites et exportées dans la région après la chute du régime libyen en 2011—représentent une très faible proportion des armes documentées (voir l'Encadré 3). Bien que cette analyse semble indiquer, à première vue, que les salafistes djihadistes ont constitué leurs arsenaux de manière systématique sur plusieurs années—et que ces armes circulent illicitement dans la région depuis

longtemps—certaines de ces armes datant de plusieurs décennies sont encore utilisées par les forces de sécurité de la région. Cela signifie que certains articles plus anciens ont pu être détournés de la garde étatique assez récemment.

Contrairement aux armes répertoriées, plus de la moitié des munitions de petit calibre saisies auprès des salafistes djihadistes ont été fabriquées dans les dix années précédant leur récupération. Comme évoqué dans la première édition de cette série, une grande partie de ces munitions avait été fournies aux armées du Sahel central avant d'être détournée de leur garde (CAR, 2024).



Graphique 3

Fusils d'assaut saisis auprès des groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad, par décennie de fabrication

ENCADRÉ 3 — ARMES FABRIQUÉES APRÈS 2011

Sur les 726 armes saisies auprès des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central et documentées par CAR, seules 34 ont été fabriquées après 2011. Cette date est significative dans le contexte des flux illicites d'armes dans la région, car elle correspond à la fois à la chute du régime de la Jamahiriya de Mouammar Kadhafi en Libye et aux premières phases du conflit ayant éclaté dans le nord du Mali en 2012—deux crises sécuritaires au cours desquelles de grandes quantités d'armes ont été détournées des stocks gouvernementaux.

Les armes postérieures à 2011 représentent seulement 5 pour cent (20 armes) de l'échantillon de

la zone du Liptako-Gourma et 4 pour cent (14 armes) de celui de la zone frontalière du lac Tchad.

L'une de ces armes est un lance-roquettes ATGL-L2 portant le numéro de série KO 54 1080, fabriqué en Bulgarie en 2014 (voir Figure 1). CAR a tracé cet élément en coopération avec les autorités bulgares, qui ont confirmé que le lance-roquettes avait été exporté en 2015 en vertu d'un permis délivré la même année au bénéfice du Bureau du conseiller pour la sécurité nationale du Nigéria.¹¹ Les forces nigériennes ont ensuite saisi cette arme en 2021 auprès de combattants locaux affiliés au JAS ou à l'EIAO dans la région de Diffa.

ENCADRÉ 3 (SUITE)

**Figure 1**

Lance-roquettes ATGL-L2 portant le numéro de série KO 54 1080, fabriqué en Bulgarie en 2014.

Documenté par CAR à Diffa, Niger, le 22 juin 2021.

Séparément, les enquêteurs de CAR ont documenté un fusil de précision M91 portant le numéro de série 2242, fabriqué en Serbie par Zastava Arms en 2013 (voir Figure 2). Les forces internationales ont saisi le fusil auprès du GSIM au Mali en 2021, puis l'ont transféré aux forces armées maliennes. L'arme

porte un marquage conforme aux dispositions de la Convention de la CEDEAO indiquant qu'elle a été importée pour dotation au sein des forces armées maliennes. Dans les deux cas, les États de la région avaient importé légalement ces armes, avant leur détournement vers le circuit illicite.

**Figure 2**

Fusil de précision M91 portant le numéro de série 2242, fabriqué en Serbie par Zastava Arms en 2013.

Documenté par CAR à Bamako, Mali, le 18 juin 2021.

ACQUISITION D'ARMES LOCALISÉE ET OPPORTUNISTE

Les données de CAR montrent que les arsenaux des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central sont largement similaires à ceux d'autres acteurs illicites dans la région. L'homogénéité générale de l'échantillon collecté par CAR depuis 2015 suggère que les groupes salafistes djihadistes opèrent principalement sur les mêmes territoires que les autres utilisateurs illicites et puisent dans les mêmes sources d'approvisionnement.

En tendant des embuscades aux patrouilles ou en s'attaquant aux postes isolés des forces de sécurité (acquisition opportuniste), et en exploitant la vulnérabilité d'un matériel facilement disponible dans leurs zones d'opération (acquisition localisée), les arsenaux de ces groupes tendent à refléter de plus en plus ceux des États dans lesquels ils opèrent (voir Encadré 4).

ENCADRÉ 4 — SIMILITUDES CONSTATÉES ENTRE LES ARMES DÉTENUES PAR LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES ET CELLES DÉTENUES PAR LES FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS DANS LESQUELS ILS OPÈRENT.

Depuis 2015, CAR a documenté un total de 53 mitrailleuses récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes. Parmi celles-ci, 22 ont été saisies dans la zone frontalière du lac Tchad et 31 dans la zone du Liptako-Gourma.

Quatorze des 20 modèles de mitrailleuses documentés par CAR n'ont été observés que dans l'une ou l'autre de ces deux régions. CAR a pu établir que certains de ces modèles étaient auparavant sous la garde des forces étatiques opérant dans la même région.

Dans la zone frontalière du lac Tchad, par exemple, CAR a documenté quatre mitrailleuses polyvalentes de la série HK21—une fabriquée en France et trois au Royaume-Uni—après leur saisie auprès de combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS dans la région de Diffa, au sud-est du Niger (CAR, 2022 ; voir Figure 3). Ces quatre armes provenaient très probablement des stocks nationaux d'un ou plusieurs pays frontaliers du lac Tchad, et CAR a pu confirmer qu'au moins une mitrailleuse avait été précédemment en dotation auprès de la garde nationale du Nigeria.¹² CAR n'a pas documenté de mitrailleuses modèle HK21 dans la zone du Liptako-Gourma.



Figure 3

Mitrailleuse polyvalente HK21 portant le numéro de série EN 50937, fabriquée au Royaume-Uni par le Royal Small Arms Factory d'Enfield. Les forces de sécurité nigériennes ont saisi cette mitrailleuse entre 2014 et 2019 lors d'opérations antiterroristes ciblant des combattants affiliés à l'EIAO et au JAS.

Documentée par CAR à Diffa, Niger, le 31 octobre 2019.

ENCADRÉ 4 (SUITE)

De même, dans la zone du Liptako-Gourma, CAR a documenté quatre mitrailleuses polyvalentes serbes M84 saisies après trois attaques salafistes djihadistes, dont au moins une menée par le GSIM. CAR a pu confirmer qu'au moins trois des mitrailleuses M84 avaient été exportées au Burkina Faso en 2012 et 2019.¹³ CAR n'a pas documenté de mitrailleuses M84 parmi les armes saisies dans la zone frontalière du lac Tchad.

Ces deux exemples mettent en évidence les raisons pour lesquelles les arsenaux des groupes salafistes djihadistes peuvent refléter les arsenaux des forces nationales dans les pays et régions où ils opèrent. Ces observations soulignent également le caractère localisé et opportuniste des activités d'approvisionnement de ces groupes.



Figure 4

Mitrailleuse polyvalente M84 portant le numéro de série 42884, fabriquée en Serbie par Zastava Arms. Les forces de sécurité burkinabè ont saisi cette mitrailleuse le 20 mars 2020 lors d'opérations antiterroristes dans la province de Yagha.

Documentée à Ouagadougou, Burkina Faso, le 7 avril 2020.

ARMES DÉTOURNÉES DE LA GARDE DES PAYS DANS LA RÉGION

Un cinquième des armes saisies en lien avec l'activité des salafistes djihadistes dans le Sahel central a vraisemblablement été détourné de la garde de huit États d'Afrique du Nord et de l'Ouest.¹⁴ Ce pourcentage est certainement sous-estimé de manière significative. Il souligne néanmoins le caractère opportuniste des méthodes d'approvisionnement des salafistes djihadistes, qui s'appuient régulièrement sur les stocks des pays où ils opèrent.

Dans la zone du Liptako-Gourma, CAR a déterminé que 22 pour cent des armes saisies auprès de l'EIS, du GSIM et d'autres groupes salafistes djihadistes provenaient de la garde des pays de la région—Burkina Faso, Mali et Niger. CAR a également identifié des pertes d'armes provenant

de la garde des autorités en Côte d'Ivoire et au Liberia, au sud de la zone du Liptako-Gourma, ainsi que des stocks libyens au nord-est.¹⁵

Les données de CAR sur la zone frontalière du lac Tchad montrent qu'au moins 18 pour cent des armes saisies auprès de l'EIAO et du JAS sont liées à des détournements d'armes tenues sous la garde du Tchad, du Niger et du Nigéria, les trois pays bordant le lac Tchad. De plus, un petit nombre d'armes a été détourné de la Libye, du Mali, et du Rwanda.¹⁶

CAR fonde son évaluation sur trois facteurs clés, qu'il faut chercher à trianguler autant que possible. Ces facteurs sont les suivants :

- les réponses aux demandes officielles de traçage soumises aux fabricants et exportateurs d'armes identifiés ;
- les informations partagées par les partenaires nationaux ;
- l'analyse des codes de marquages des armes.

Traçage

Dans la mesure du possible, CAR a formellement tracé les armes détournées que ses enquêteurs ont documentées dans le Sahel central. Le traçage est un outil essentiel des enquêtes de CAR ; les réponses des parties impliquées dans les transferts fournissent des informations cruciales sur le cycle de vie du matériel. CAR tient à remercier les gouvernements, entreprises et individus dont les réponses aux demandes de traçage et les informations complémentaires fournies ont été déterminantes pour ses enquêtes.

Un exemple de traçage concerne deux fusils d'assaut bulgares AR-M1F de calibre 7,62 × 39 mm, documentés par CAR dans la région de Diffa, au Niger, le 5 mars 2022

(voir Figure 5). Les forces de sécurité ont saisi ces armes auprès de combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS entre juin 2021 et mars 2022. Portant les numéros de série 1N 50 8616 et 1N 50 8771, ces fusils d'assaut ont été fabriqués en 2010. CAR a initié une procédure de traçage formelle auprès des autorités bulgares pour confirmer leur origine et leur route d'approvisionnement. Les autorités bulgares ont confirmé que les armes étaient d'origine bulgare et avaient été expédiées au Nigéria en 2015, avec le Bureau du conseiller national à la sécurité étant répertorié comme importateur et utilisateur final.¹⁷

Informations partagées par les partenaires nationaux

CAR fournit également un soutien en matière de traçage à ses partenaires dans la région. Ce travail peut offrir des informations contextuelles supplémentaires sur le cycle de vie d'une arme donnée, notamment en établissant des liens avec des groupes salafistes djihadistes qui, autrement, pourraient passer inaperçus. C'est le cas du fusil d'assaut AKM de calibre 7,62 × 39 mm portant le numéro de série UR-2293-06, produit en 2006 et documenté par CAR en mars 2021 (voir Figure 6). Les forces de sécurité maliennes ont saisi ce fusil auprès d'un combattant présumé de l'EIS à Soudeheri, dans la région



Figure 5

Fusils d'assaut AR-M1F portant les numéros de série 1N 50 8616 et 1N 50 8771, saisis par les forces de sécurité nigériennes lors d'opérations antiterroristes à Diffa entre juin 2021 et mars 2022.

Documentés par CAR à Diffa en mars 2022.



Figure 6

Fusil d'assaut AKM portant le numéro de série UR-2293-06 et un code de marquage conforme aux dispositions de la Convention de la CEDEAO, saisi par les forces de sécurité maliennes auprès d'un combattant présumé de l'EIS à Soudeheri le 13 juin 2020.

Documenté par CAR au Mali en mars 2021.

Note: CAR a modifié l'image afin de préserver des informations confidentielles.

de Gao, dans le centre du Mali, en juin 2020. L'arme porte un code de marquage conforme aux dispositions de la Convention de la CEDEAO « BFPN UR-2293-06 », signalant qu'elle appartenait aux stocks de la Police Nationale du Burkina Faso.¹⁸ Les autorités burkinabè ont ensuite confirmé à CAR que l'arme avait été détournée de la garde de la Police Nationale à la suite d'une attaque terroriste contre le poste de police de Sebba, dans le nord-est du Burkina Faso, le 29 février 2020.¹⁹ Séparés de 200 km, Sebba au Burkina Faso et Soudeheri au Mali se trouvent dans les zones d'opération de divers groupes salafistes djihadistes actifs dans la zone du Liptako-Gourma.

Marquage régional des armes

Conformément à l'Article 18 de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, toutes les armes légères et de petit calibre doivent être marquées de manière unique et spécifique lors de leur fabrication ou de leur importation par un État membre de la CEDEAO. Cet article s'applique également aux armes détenues par les États avant l'entrée en vigueur de la Convention (CEDEAO, 2006).²⁰ Ces marquages constituent pour les enquêteurs de CAR une source d'information essentielle pour déterminer la chaîne de possession d'une arme.

CAR a observé ces marquages le 10 février 2020 en documentant deux fusils d'assaut russes AK-103 de calibre 7,62 × 39 mm, produits en 2017 et portant les numéros de série 171153211 et 171167071.²¹ Les forces de sécurité burkinabè ont saisi ces armes auprès de combattants salafistes djihadistes présumés près de la ville de Dori, au Burkina Faso, entre décembre 2019 et février 2020. Dori se situe dans la région du Sahel au Burkina Faso, jouxtant la région de Gao, au centre du Mali. Ces deux régions constituent d'importantes zones d'opérations pour les groupes salafistes djihadistes actifs dans la zone du Liptako-Gourma. Les codes de marquage de la CEDEAO sur le côté droit de chaque boîte de culasse, indiquent que les armes ont été marquées lorsqu'elles appartenaient aux Forces armées maliennes (voir Figures 7 et 8).

De manière similaire, le 22 mars 2022, les enquêteurs de CAR ont documenté le fusil d'assaut bulgare AR-M1F41 de calibre 7,62 × 39 mm, fabriqué en 2017 et portant le numéro de série KO 57 6251 (voir Figure 9).²² Le 15 juin 2021, les forces de sécurité maliennes ont saisi ce fusil auprès d'un combattant présumé de l'EIS dans les environs de Timétrine, dans la région de Kidal au Mali. Un marquage conforme à la convention de la CEDEAO est présent sur le côté droit de la boîte de culasse, arborant un logo de la CEDEAO ainsi que les lettres « NE-FAN », indiquant que l'arme a été marquée lorsqu'elle était sous la garde des Forces armées nigériennes, bien qu'aucun code n'identifie l'unité concernée.



Figure 7

Fusil d'assaut AK-103 portant le numéro de série 171153211 et le code de marquage conforme à la convention de la CEDEAO « ML FAMA 171153211 EMAT », désignant l'état-major de l'armée de terre des Forces armées maliennes.

Documenté par CAR à Ouagadougou le 10 février 2020.



Figure 8

Fusil d'assaut AK-103 portant le numéro de série 171167071 et le code de marquage conforme à la convention de la CEDEAO « ML FAMA 171167071 DGGN », désignant la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale du Mali.

Documenté par CAR à Ouagadougou le 10 février 2020.



Figure 9

Fusil d'assaut AR-M1F41 portant le numéro de série KO 57 6251 et un code de marquage conforme à la convention de la CEDEAO.

Documenté par CAR à Bamako le 22 mars 2022.

CIRCULATION D'ARMES HÉRITÉES DE CONFLITS ANTÉRIEURS

La nature opportuniste de l'acquisition d'armes par les salafistes djihadistes dans le Sahel central se manifeste également par la présence dans leurs arsenaux d'armes héritées de conflits antérieurs. Ces armes continuent de circuler dans la région au-delà de leur utilisateur initial bien après la fin des conflits auxquels elles étaient associées, et en dépit du fait que les contextes et dynamiques politiques ayant initialement permis leur approvisionnement aient changé ou se soient atténués. Les salafistes djihadistes acquièrent généralement ces armes héritées de conflits antérieurs sur des marchés illicites, plutôt que par détournement direct auprès d'utilisateurs finaux autorisés.

Utilisateurs initiaux

Parmi les armes répertoriées par CAR dans le Sahel central figurent 26 fusils d'assaut Modèle 89-1 de calibre 7,62 × 39 mm saisis auprès de différents acteurs illicites au Niger. Ces fusils, fabriqués en 2001 par l'Entreprise de Construction Mécanique Khenchela en Algérie, portent tous des numéros de série d'un format de huit chiffres, débutant par « 0101 ».

CAR a documenté 20 de ces fusils à Agadez après leur saisie en 2022 dans une cache d'armes appartenant au Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ), un groupe insurgé désormais dissous. Ce groupe était actif au Niger entre 2007 et 2009, mais non affilié au salafisme

djihadiste. Les six fusils restants ont été saisis entre 2014 et 2019 dans des circonstances inconnues, auprès de combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS dans la zone frontalière du lac Tchad.²³

CAR estime qu'il est probable que les 26 fusils étaient précédemment sous la garde d'un seul État de la région, hypothèse étayée par l'absence de documentation d'autres fusils Modèle 89-1 dans la région.

Dynamiques de conflit

La chute de la Jamahiriya libyenne en 2011 a entraîné des flux importants de matériel à travers le Sahel central (CAR, 2016 ; 2022 ; voir Encadré 5). Cependant, cet effondrement a joué un rôle mineur dans la capacité des groupes salafistes djihadistes, tels que le GSIM, JAS et ceux affiliés à l'État islamique, à constituer leurs arsenaux. Seulement 7 pour cent des armes salafistes djihadistes répertoriées par CAR proviennent des stocks de la Jamahiriya.

En outre, CAR n'a trouvé aucune preuve indiquant que les groupes salafistes djihadistes du Sahel central s'appuient systématiquement sur des sources d'approvisionnement à longue portée, y compris depuis la Libye. Les armes issues des stocks de la Jamahiriya présentes dans les arsenaux des groupes salafistes djihadistes proviennent vraisemblablement de marchés clandestins locaux.

LES ARMES ISSUES DES STOCKS DE LA JAMAHIRIYA PRÉSENTES DANS LES ARSENAUX DES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES PROVIENNENT VRAISEMBLABLEMENT DE MARCHÉS CLANDESTINS LOCAUX

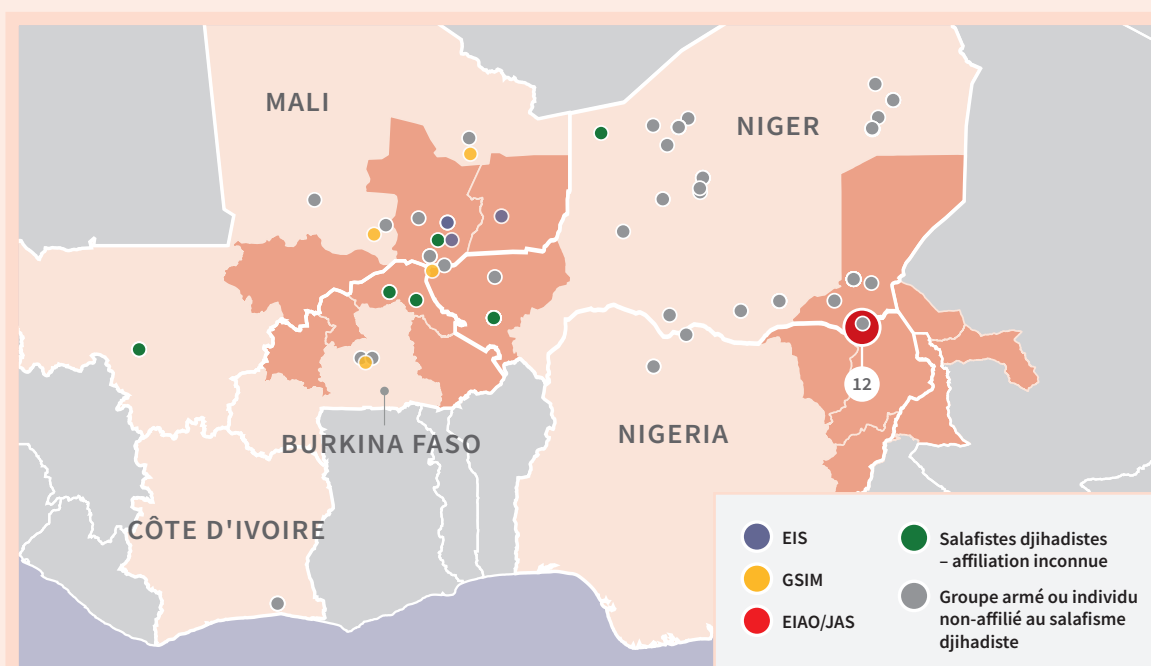


Fusils d'assaut saisis à Agadez, au Niger.

ENCADRÉ 5 — LARGE DISPERSION DE FUSILS LIÉS À LA JAMAHIRIYA LIBYENNE

CAR a précédemment identifié une série de fusils d'assaut polonais Kbk-AKMS de calibre 7,62 × 39 mm comme étant originaires des stocks de la Jamahiriya libyenne (CAR, 2022). Fabriqués entre les années 1970 et la fin des années 1980, tous ces fusils présentent notamment un marquage distinctif en arabe sur la hausse. CAR a documenté 127 de ces fusils à travers l'Afrique de l'Ouest au total, dont 11 récupérés auprès de groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et 12 dans la zone frontalière du lac Tchad.²⁴

La Carte 2 montre que ces fusils ont été récupérés non seulement auprès de groupes salafistes djihadistes, mais aussi auprès d'autres groupes armés non étatiques et d'individus non autorisés. La présence de cette série de fusils dans ces deux régions distinctes, selon les données de CAR, témoigne de la disponibilité généralisée de ces armes héritées d'une crise antérieure et de leur profonde pénétration des marchés clandestins locaux.



Carte 2

Lieux de saisie des fusils d'assaut polonais Kbk-AKMS illégaux provenant des stocks de la Jamahiriya libyenne, documentés par CAR dans le Sahel central

LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES DES DEUX RÉGIONS MAINTIENNENT, RENOUVELLENT ET ÉTENDENT EN GRANDE PARTIE LEURS ARSENAUX EN EXPLOITANT LES STOCKS NATIONAUX

De manière générale, CAR observe un haut degré d'homogénéité dans les types et modèles d'armes utilisés par les groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et la zone frontalière du lac Tchad. Les enquêtes de CAR ont montré que cette homogénéité résulte principalement de la dépendance des groupes à des méthodes d'acquisition similaires, limitées, localisées et opportunistes. Les salafistes djihadistes dans ces deux zones maintiennent, renouvellent et élargissent en grande partie leurs arsenaux en exploitant les stocks nationaux et en s'appuyant sur des armes héritées de conflits antérieurs facilement disponibles.

GÉOGRAPHIE PLUTÔT QU'IDÉOLOGIE: COMPRENDRE LA DISTRIBUTION DES ARMES

L'analyse de CAR sur la répartition de séries et sous-séries spécifiques d'armes indique que la géographie—plutôt que l'idéologie ou l'allégeance—détermine la manière dont les différents groupes salafistes djihadistes du Sahel central accèdent à ces armes.²⁵ Les groupes rivaux opérant sur un même territoire, tels que le GSIM et l'EIS, ont tendance à disposer d'arsenaux similaires. En revanche, l'EIS (actif dans la zone du Liptako-Gourma) et l'EIAO (dans la zone frontalière du lac Tchad) disposent d'armes appartenant à des séries et des sous-séries différentes, bien qu'ils soient idéologiquement affiliés. Il est crucial de noter qu'aucune preuve significative ne démontre que ces groupes liés partagent ou redistribuent systématiquement leurs armes ; chacun reste, pour l'instant, isolé dans le territoire qu'il cherche à contrôler.

L'analyse met en lumière trois dynamiques spécifiques:

- Une fois acquises par les groupes salafistes djihadistes, les armes tendent à rester sous leur contrôle étroit et ne sont généralement pas redistribuées au-delà du groupe lui-même.
- Il existe peu de preuves que des groupes salafistes djihadistes idéologiquement alignés opérant dans des régions différentes—comme les deux affiliés de l'État islamique, l'EIS et l'EIAO—échangent des armes entre eux.
- Dans certains cas, des groupes rivaux engagés dans un conflit actif—tels que le GSIM et l'EIS dans la zone du Liptako-Gourma—ont utilisé des armes de la même série, indiquant qu'ils s'appuient sur des mécanismes d'approvisionnement similaires.

CONTRÔLE STRICT DES ARMES OBTENUES

Dans son rapport de 2022 sur la crise sécuritaire du lac Tchad, CAR présente deux fusils d'assaut Type 56, tous deux fabriqués en Chine par l'usine d'État 313 et portant des numéros de série dont le format correspond à 520XXXX. Les forces de sécurité nigériennes ont saisi ces armes auprès de combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS dans la région de Diffa, au sud-est du Niger (CAR, 2022, pp. 22–23). CAR a tracé ces deux fusils jusqu'aux stocks nationaux des forces armées nigérianes et établi qu'ils avaient été capturés lors de combats contre des combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS entre 2013 et 2017.²⁶

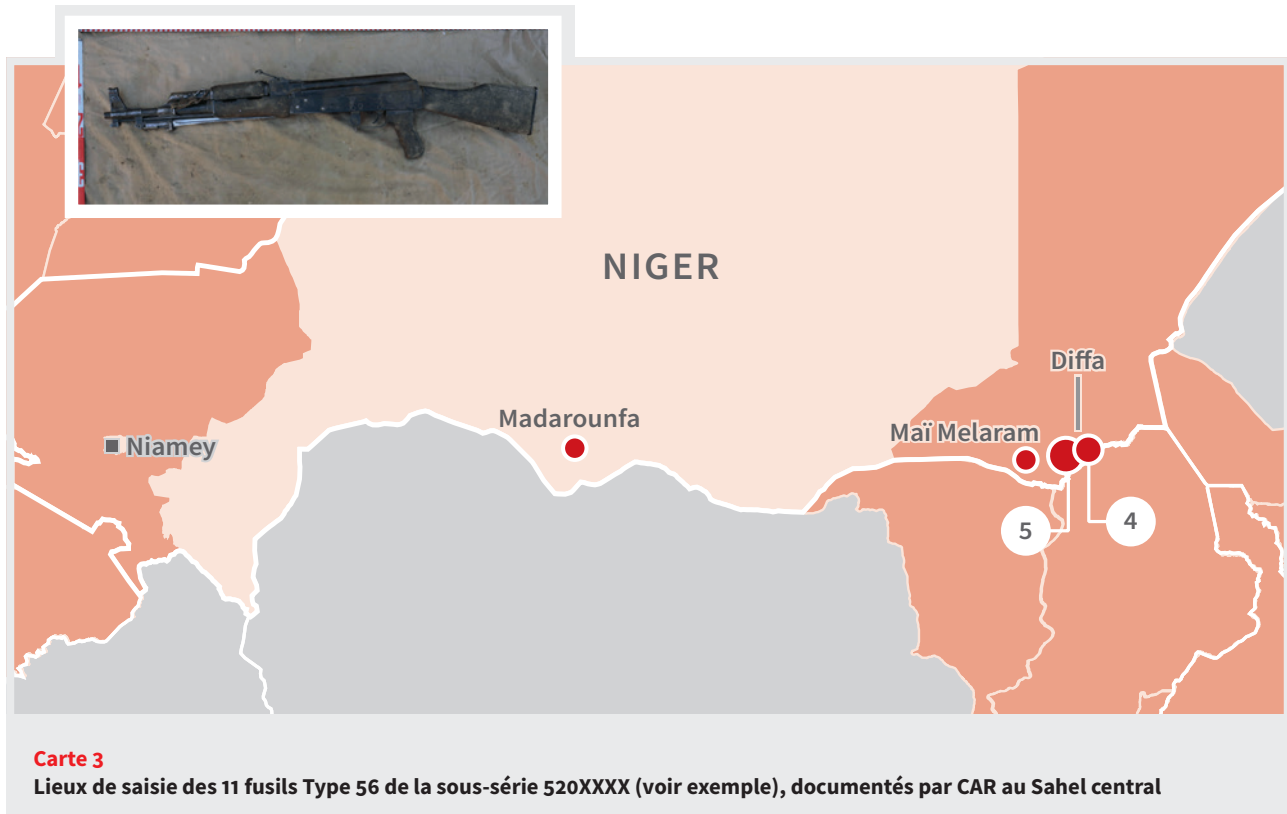
Entre 2017 et 2023, CAR a documenté un total de 11 fusils Type 56 issus de cette sous-série 520XXXX, tous fabriqués en Chine par l'usine d'État 313. Ces armes ont été saisies auprès de combattants affiliés à l'EIAO et au JAS entre 2014 et 2022, toutes dans la zone frontalière du lac Tchad (voir Carte 3).²⁷

Il est à noter que CAR n'a documenté aucun fusil Type 56 de la même sous-série 520XXXX ailleurs dans le Sahel central. Deux conclusions s'imposent. Premièrement, l'EIAO et le JAS ont réussi à maintenir un contrôle étroit sur leurs armes—qu'ils ont potentiellement acquis initialement il y a une décennie—dans des zones géographiques spécifiques. Deuxièmement, leurs combattants n'ont pas cherché à utiliser ces armes pour approvisionner d'autres acteurs, qu'ils soient affiliés ou non, en dehors de ces zones.

Ces tendances semblent caractéristiques des groupes salafistes djihadistes, qui cherchent à garder un contrôle strict sur les armes détenues par leurs combattants. CAR n'a que rarement rencontré des armes saisies auprès d'acteurs criminels non affiliés, précédemment obtenues par des groupes salafistes djihadistes auprès des forces de sécurité régionales.²⁸

L'une de ces armes est un fusil AKM saisi dans la région de Diffa, au Niger, en 2018. Ce fusil porte le numéro de série 1980 KR 2192 et est équipé d'un garde-main à quatre rails distinctif (voir Figure 10).²⁹ CAR a identifié ce fusil comme provenant d'une unité de lutte contre le terrorisme d'un pays sahélien. L'unité elle-même a été créée en 2013, bien que le fusil ait plus de 40 ans, et son acquisition illicite par des combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS est donc relativement récente. En 2018, cependant, les forces nigériennes ont récupéré le même AKM auprès d'un

IL EST À NOTER QUE CAR N'A DOCUMENTÉ AUCUN FUSIL TYPE 56 DE LA MÊME SOUS-SÉRIE 520XXXX AILLEURS DANS LE SAHEL CENTRAL



individu se livrant à des actes criminels mineurs. Bien qu'il soit possible que ce criminel ait entretenu des liens avec l'EIAO ou le JAS, aucune information n'est disponible sur les circonstances dans lesquelles l'arme est sortie du contrôle du groupe salafiste djihadiste qui la détenait.³⁰

Bien que les données de CAR montrent que les salafistes djihadistes exercent généralement un contrôle strict sur leurs arsenaux, des enquêtes de terrain en cours suggèrent qu'il arrive que les groupes actifs dans la zone du Liptako-Gourma vendent des armes acquises

pour obtenir des financements, notamment sous forme d'or. Ces fonds peuvent servir à payer des militants ou à acquérir des fournitures et du matériel.³¹ Parallèlement à l'explosion de la demande locale d'armes légères et à la croissance de l'exploitation artisanale de l'or, cette pratique pourrait accroître la circulation illicite d'armes détournées des stocks gouvernementaux au-delà des cercles salafistes djihadistes. Des enquêtes supplémentaires sur le terrain, en partenariat avec les autorités sahéniennes, sont nécessaires pour quantifier et cartographier précisément ce phénomène.



Figure 10

Fusil d'assaut AKM portant le numéro de série 1980 KR 2192, fabriqué en Roumanie en 1980 et saisi par les forces de sécurité nigériennes à Diffa le 11 décembre 2018.

Documenté par CAR à Diffa le 31 octobre 2019.

DISTRIBUTION LIMITÉE DES ARMES ENTRE LES RÉGIONS

Il y a peu de preuves démontrant que les groupes salafistes djihadistes qui partagent une idéologie similaire mais opèrent dans des régions différentes, tels que les groupes affiliés à l'État islamique – l'EIS et l'EIAO – organisent une distribution d'armes entre eux. L'analyse de la répartition des trois modèles de fusils d'assaut les plus documentés—à savoir les fusils d'assaut chinois Type 56 et Type 56-1, ainsi que les fusils d'assaut AKM russes—montre que ces groupes ne transfèrent généralement pas leurs armes entre ces deux régions géographiques distinctes.

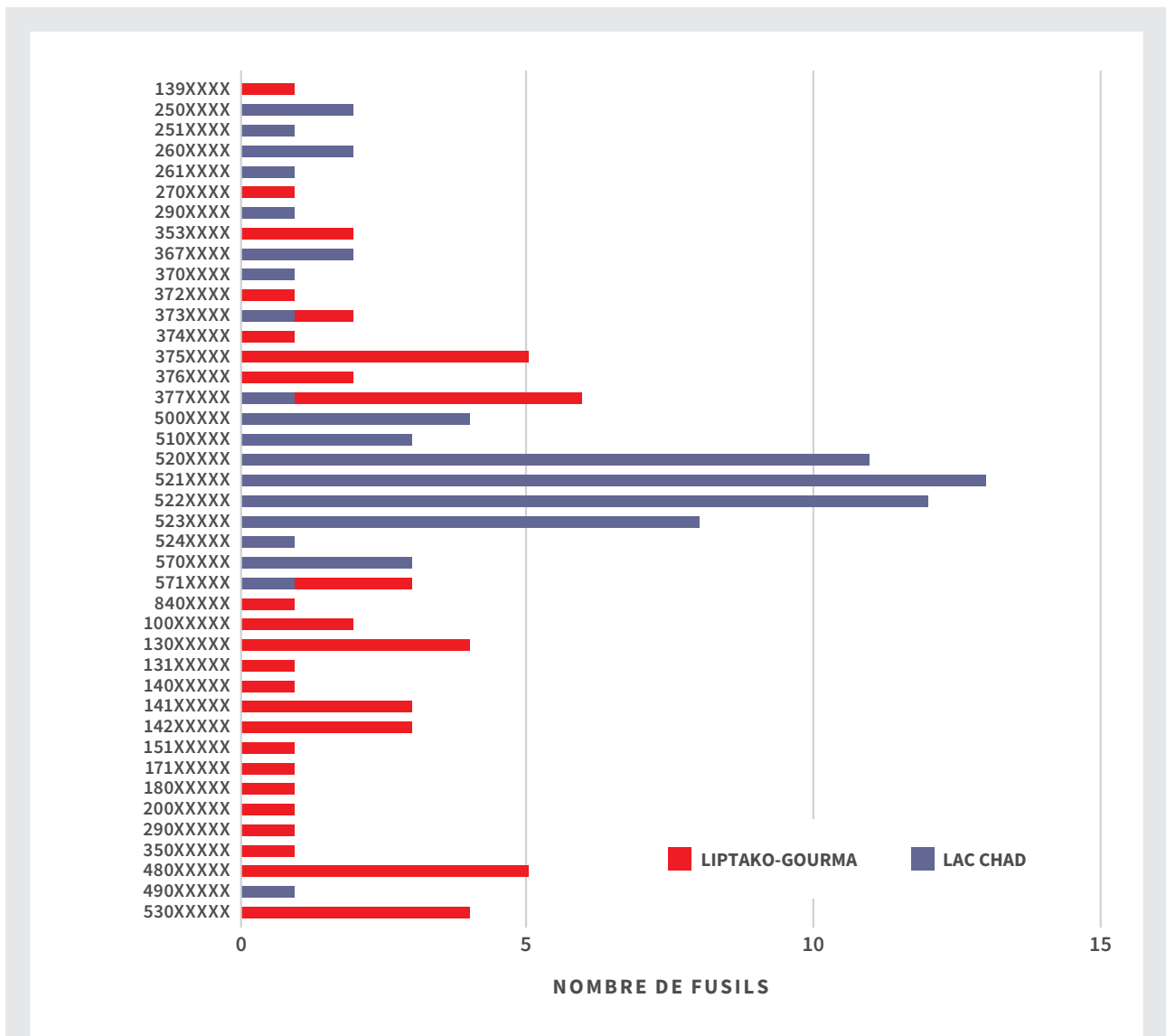
Fusils d'assaut Type 56

CAR a documenté un total de 120 fusils d'assaut Type 56 saisis auprès de groupes salafistes djihadistes.³²

Les trois premiers chiffres des numéros de série de ces fusils appartiennent à 41 sous-séries distinctes, dont 93 pour cent ont été observées exclusivement dans la zone du Liptako-Gourma ou dans la zone frontalière du lac Tchad. Cela souligne une capacité limitée des groupes à transférer des armes à leurs affiliés dans d'autres régions.

Comme le montre le Graphique 4, seules trois sous-séries de fusils Type 56 ont été répertoriées à la fois dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad:

- 373XXXX (usine Jianshe Machine Tool Factory) ;
- 377XXXX (usine Jianshe Machine Tool Factory); et
- 571XXXX (usine d'État 313).



Graphique 4

Sous-séries de fusils d'assaut Type 56 saisis auprès des groupes salafistes djihadistes opérant dans la zone du Liptako-Gourma et la zone frontalière du lac Tchad (n=120)³³

Entre 2015 et 2023, au cours de plusieurs missions sur le terrain, les enquêteurs de CAR ont documenté d'importantes quantités de fusils Type 56 appartenant à certaines sous-séries particulières. Par exemple, 45 de ces fusils appartiennent à un groupe de cinq sous-séries consécutives (des fusils dont les numéros de série sont conformes aux formats 520XXXX, 521XXXX, 522XXXX, 523XXXX et 524XXXX). Toutes ces armes ont été saisies par les forces de sécurité auprès de combattants affiliés à l'EIAO et au JAS dans la zone frontalière du lac Tchad, au sud-est du Niger. Ces cinq sous-séries représentent à elles seules 65 pour cent de tous les fusils Type 56 documentés par CAR dans cette région. Cette concentration suggère que ces armes ont probablement été initialement détournées des stocks d'un seul État de la région.

En revanche, CAR n'a pas documenté de fusils d'assaut Type 56 dont le numéro de série est conforme au format 52XXXXX dans la zone du Liptako-Gourma, où opère l'EIS affiliée à l'EIAO. De plus, ces fusils n'ont été retrouvés dans aucune autre partie du monde où CAR mène ses activités, à l'exception de deux localités supplémentaires au Niger : Madarounfa et Mai-Melaram, situées respectivement à environ 500 km et 100 km à l'ouest de Diffa, où l'EIAO et

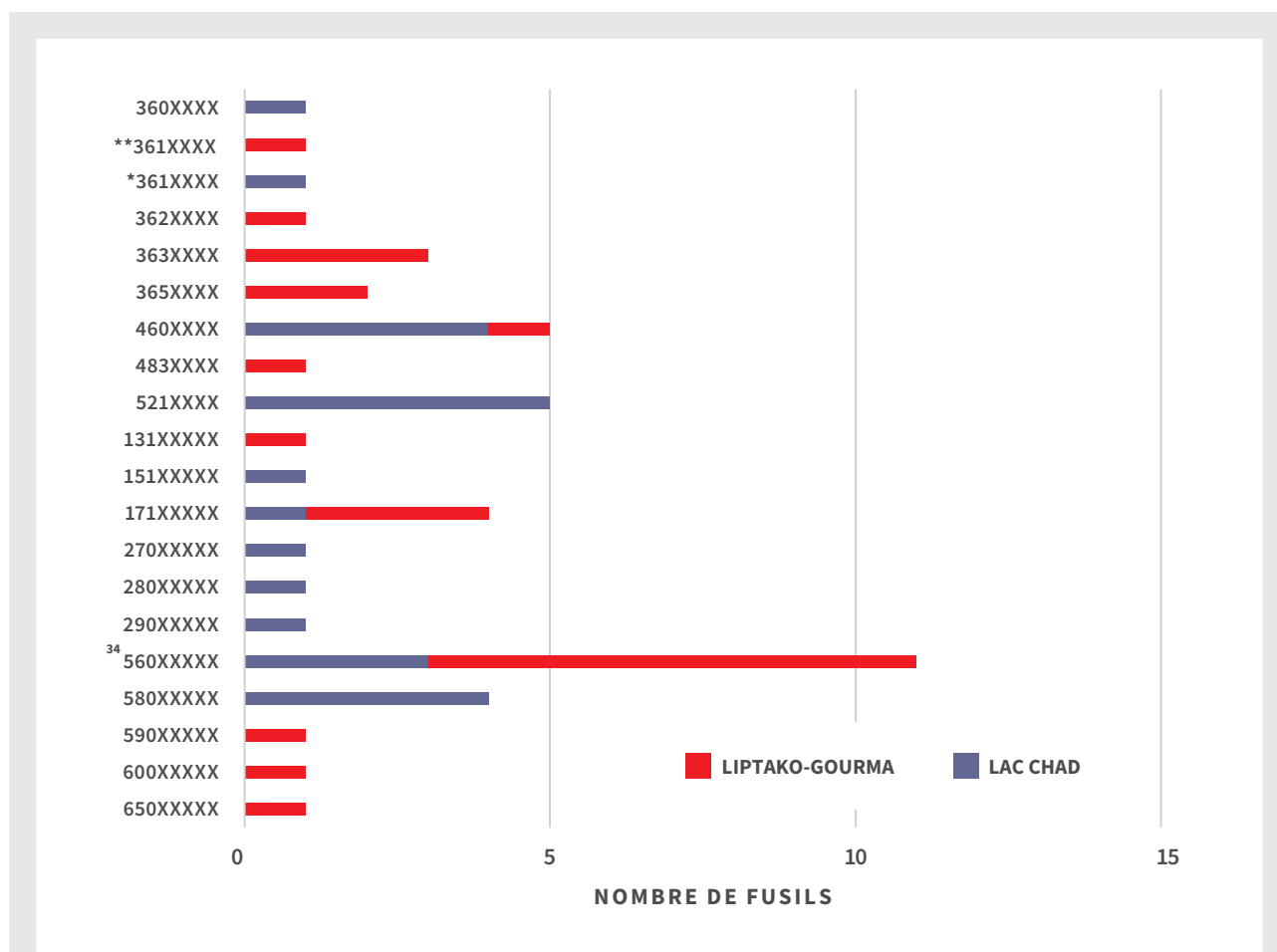
le JAS sont présents. Le fait que CAR n'ait répertorié des fusils Type 56 dont le numéro de série est conforme au format 52XXXXX qu'au sud et au sud-est du Niger met en évidence la disponibilité extrêmement localisée de ces armes.

Fusils d'assaut Type 56-1

CAR a documenté un total de 47 fusils d'assaut chinois Type 56-1 saisis auprès de groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central. Comme le montre le Graphique 5, ces armes appartiennent à 20 sous-séries distinctes, dont seulement trois—soit 15 pour cent—ont été répertoriées à la fois dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad :

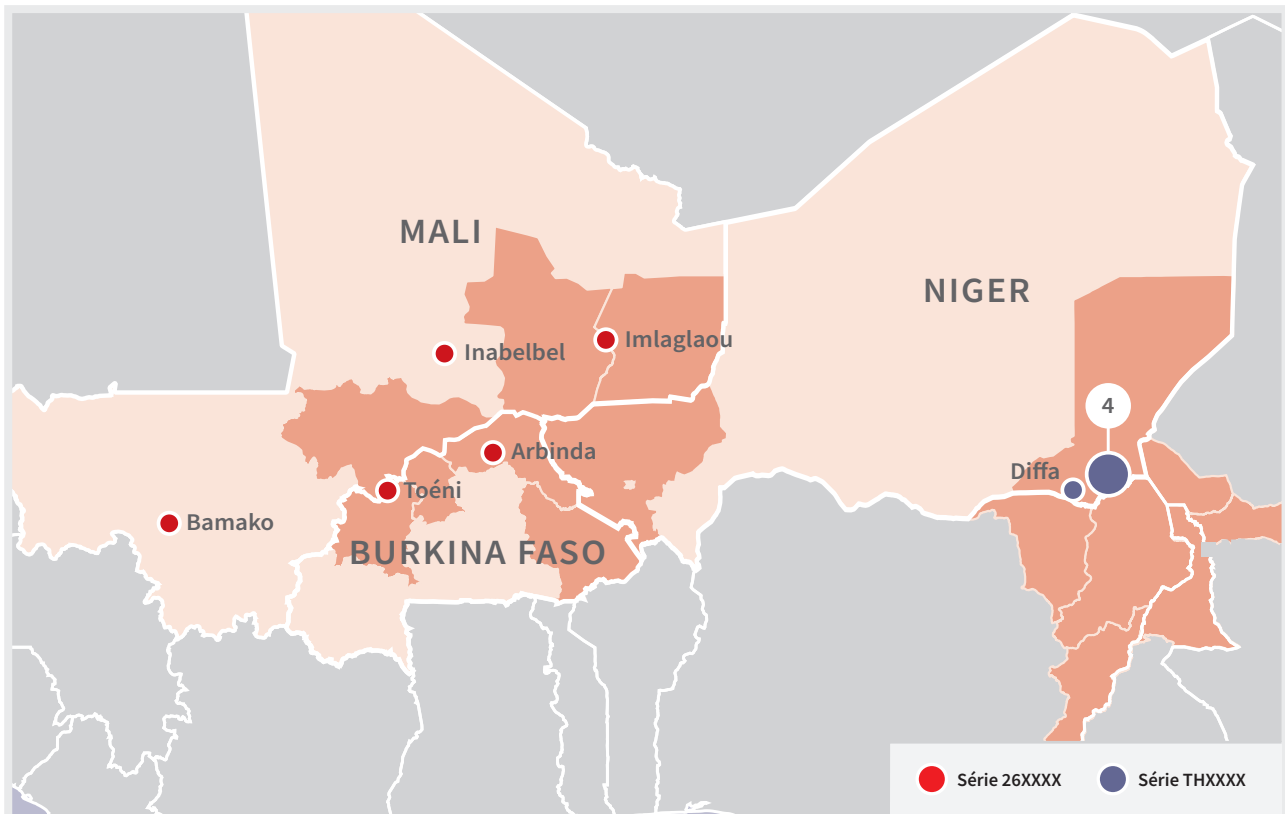
- **460XXXX** (usine d'État 313) ;
- **171XXXXX** (usine Qinghua Machine Tool Factory); et
- **560XXXXX** (usine Jianshe Machine Tool Factory).

Comme pour les fusils Type 56 mentionnés ci-dessus, la documentation de CAR indique que des fusils provenant de plusieurs sous-séries de fusils sont regroupés dans une même zone.



Graphique 5

Sous-séries des fusils d'assaut Type 56-1 saisis auprès de groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et dans la zone frontalière du lac Tchad (n=47)³⁵

**Carte 4**

Lieux de saisie des fusils d'assaut AKM de la série 26XXXX dans la zone du Liptako-Gourma et de la série THXXXX dans la zone frontalière du lac Tchad, 2014–2022

Fusils d'assaut AKM

CAR a documenté cinq fusils d'assaut russes AKM produits par Izhmash en 1974 dont les numéros de série sont conformes au format 26XXXX.³⁶ Ces armes ont été saisies par les forces de sécurité auprès de différents groupes salafistes djihadistes dans la région des trois frontières (Mali et Burkina Faso) entre 2018 et 2020. Un fusil a ainsi été saisi auprès d'Ansar Dine - membre fondateur du GSIM, deux auprès de l'EIS, et deux autres lors d'attaques coordonnées par des groupes djihadistes dont l'allégeance exacte n'a pas pu être déterminée. Aucun fusil AKM avec un numéro de série conforme au format 26XXXX n'a été documenté ailleurs que dans la zone du Liptako-Gourma par CAR.

La même conclusion s'applique pour les fusils AKM russes dont les numéros de série sont conformes au format THXXXX. CAR a documenté cinq de ces armes, toutes saisies auprès de combattants affiliés à l'EIAO ou au JAS dans la zone frontalière du lac Tchad, plus précisément dans la région de Diffa au Niger, entre 2014 et 2022. Aucun fusil AKM avec un numéro de série conforme au format THXXXX n'a été documenté ailleurs que dans la zone frontalière du lac Tchad par CAR (voir Carte 4).³⁷



Porte-culasse d'un fusil d'assaut modèle Kbk-AKMS, documenté à Bilma, au Niger.

ARSENAX COMPARABLES CHEZ LES RIVAUX SALAFISTES DJIHADISTES OPÉRANT DANS UNE MÊME RÉGION.

Dans les régions où les salafistes djihadistes s'appuient sur des sources d'armes locales, les groupes rivaux finissent par disposer d'arsenaux similaires. Dans la zone du Liptako-Gourma, l'arsenal de l'EIS ressemble davantage à celui de son rival local, le GSIM, qu'à celui de son affilié, l'EIAO, qui opère dans la zone frontalière du lac Tchad.

Entre 2018 et 2023, les forces de sécurité ont saisi 15 fusils d'assaut Type 56 dans la zone du Liptako-Gourma, dont cinq ont été identifiés comme provenant de groupes salafistes djihadistes : deux de l'EIS, deux du GSIM et un d'un groupe salafiste djihadiste non identifié.³⁸ Ayant documenté l'ensemble des 15 fusils, dont tous les numéros de série sont conformes au format 375XXXX, CAR estime qu'ils proviennent tous des stocks d'un des trois pays de la zone du Liptako-Gourma.³⁹ Étant donné que l'EIS et le GSIM opèrent sur le même territoire et se disputent l'accès aux mêmes sources d'armement, ils n'ont probablement pas acquis ces armes dans le cadre d'un effort commun. Il est plus probable que chaque groupe ait attaqué séparément des unités distinctes d'une force de sécurité nationale.

Un autre exemple met en lumière les similitudes entre les arsenaux de groupes rivaux opérant sur un même territoire. Le 2 mars 2018, des combattants du GSIM ont mené une attaque complexe contre l'ambassade de France à Ouagadougou, au Burkina Faso. Une des armes récupérées après l'attaque était un fusil d'assaut Type 56 portant le numéro de série 3772659.⁴⁰ Quatre ans plus tard, des forces maliennes et internationales, opérant dans le cadre de la Task Force Takuba, ont arrêté 20 membres de l'EIS et confisqué des armes à Indélimane,

dans la région de Ménaka, à l'est du Mali. Une des armes saisies était un fusil Type 56 dont le numéro de série était séparé de seulement 101 unités de l'arme utilisée par le GSIM lors de l'attaque contre l'ambassade de France (voir Figure 11). Les deux armes ont probablement été détournées de la garde d'un État de la région.⁴¹

Les données de CAR montrent que les groupes salafistes djihadistes sont fortement dépendants des sources locales d'armes dans leurs zones d'opérations. L'analyse de la répartition des fusils d'assaut les plus courants montre que les arsenaux des groupes opérant dans la zone du Liptako-Gourma diffèrent systématiquement de ceux des groupes opérant dans la zone frontalière du lac Tchad. Dans la majorité des cas, des séries et sous-séries spécifiques de modèles d'armes sont disponibles dans une région, mais pas dans l'autre. La quasi-absence de lien matériel entre les deux régions illustre le caractère fortement localisé des approvisionnements des groupes salafistes djihadistes et leur dépendance aux ressources immédiatement disponibles sur place. Cela met également en évidence l'absence significative de transferts d'armes entre des groupes idéologiquement affiliés opérant dans des régions différentes, tels que l'EIS dans la zone du Liptako-Gourma et l'EIAO dans la zone frontalière du lac Tchad.

CAR n'a connaissance que d'un seul exemple où des armes appartenant à la même sous-série et aux numéros de série très proches ont été saisies auprès d'éléments affiliés à l'EIS et à l'EIAO (voir Encadré 6). Cette exception rare soulève la possibilité d'une source d'approvisionnement commune ou de transferts entre ces groupes.



Figure 11

Fusil d'assaut Type 56 portant le numéro de série 3772760,⁴² saisi par les forces de sécurité maliennes lors d'opérations antiterroristes visant l'EIS à Indélimane, au Mali, entre le 1er et le 8 février 2022.

Documenté par CAR à Ménaka, le 10 février 2022.

ENCADRÉ 6 — PREMIERS SIGNES DE CHEVAUCHEMENT POTENTIEL ENTRE LES ARSENAUX DE L'EIS ET DE L'EIAO

Deux récentes saisies pourraient fournir les premiers indices d'un chevauchement entre les arsenaux de l'EIS et de l'EIAO. Avant 2023, CAR n'avait documenté des fusils d'assaut Type 56, fabriqués par l'usine d'État 313 en Chine, qu'après leur saisie auprès de combattants affiliés à l'EIAO et au JAS dans la zone frontalière du lac Tchad. Les enquêteurs de CAR ont documenté 61 fusils de ce type, tous saisis dans le sud-est et le sud du Niger. En 2023, pour la première fois, CAR a documenté deux de ces fusils dans la zone du Liptako-Gourma : l'un à Ayorou, dans l'ouest du Niger, et l'autre à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Le fusil saisi auprès de combattants de l'EIS à Ayorou, le 22 juin 2023, porte le numéro de série 5719116.⁴³ Ce numéro est distant de seulement 553 unités de celui d'un fusil récupéré auprès de l'EIAO à Diffa, au Niger (5719669) (voir Figure 12).⁴⁴ De même, le fusil documenté à Ouagadougou, le 18 octobre 2023, porte le numéro de série 5718974,⁴⁵ séparé de seulement 142 unités du numéro de série du fusil saisi à Ayorou quatre mois plus tôt (voir Figure 13).

À ce jour, ce sont les seules armes dans la base de données de CAR qui suggèrent un chevauchement

des arsenaux entre l'EIS dans la zone du Liptako-Gourma et l'EIAO dans la zone frontalière du lac Tchad. Un suivi sur le terrain et une analyse approfondie permettront de déterminer si cet exemple est une anomalie ou fait partie d'une nouvelle tendance.



Figure 12

Fusil d'assaut Type 56 portant le numéro de série 5719669, saisi à Diffa, au Niger, le 28 mai 2021.

Documenté par CAR à Diffa, le 22 juin 2021.



Figure 13

Fusil d'assaut Type 56 portant le numéro de série 5718974, saisi au Burkina Faso à une date inconnue.

Documenté par CAR à Ouagadougou le 18 octobre 2023.

CONCLUSION

Dans cette Perspective de la ligne de front, CAR analyse plus de 700 armes récupérées par les forces de sécurité auprès de groupes salafistes djihadistes dans la zone du Liptako-Gourma et la zone frontalière du lac Tchad. Les données montrent que les affrontements avec et entre ces groupes se déroulent en grande partie avec une même typologie d'armement, locale et provenant de sources similaires. CAR n'a trouvé aucune preuve convaincante de l'existence d'approvisionnement direct en armes depuis l'extérieur du Sahel central, ni de liens systémiques avec des groupes actifs en dehors de cette région. En effet, CAR a constaté que les arsenaux des groupes salafistes djihadistes ressemblent davantage à ceux de leurs rivaux opérant dans les mêmes zones qu'à ceux de groupes partageant leur idéologie mais actifs dans des régions géographiquement éloignées.

Il en résulte que la constitution des arsenaux des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central n'est pas déterminée par l'idéologie, l'affiliation ou l'allégeance, mais plutôt par des contraintes logistiques,

géographiques et les dynamiques locales des conflits. En ce sens, rien dans les arsenaux de ces groupes ne les distingue des autres acteurs non étatiques illicites de la région. Par exemple, les groupes salafistes djihadistes n'ont acquis qu'un petit nombre des armes qui ont circulé hors de Libye après l'effondrement de la Jamahiriya en 2011, et les données de CAR montrent que les armes présentes dans leurs arsenaux ont également été retrouvées parmi celles détenues par d'autres acteurs illicites de la région. De même, les groupes salafistes djihadistes ont un accès limité aux armes récemment produites. Les rares armes récentes en leur possession ont été obtenues principalement, sinon exclusivement, par des attaques contre les forces armées et de sécurité des pays du Sahel central.

En fin de compte, les groupes salafistes djihadistes du Sahel central mènent des insurrections localisées. Ils peuvent adopter des idéologies qui sont partagées sur le plan international, mais ils sont fermement ancrés dans des dynamiques, des griefs et des réseaux locaux,



Figure 14

Propagande sur les « butins de guerre » publiée par le JNIM sur Telegram après une attaque à Nassougou, où le groupe a ciblé les forces armées burkinabè le 8 août 2024.

Source : Telegram (août 2024)

y compris en ce qui concerne leurs acquisitions d'armes. Les données de CAR indiquent que, en plus d'être hautement localisée, l'approvisionnement en armes de ces groupes a un caractère opportuniste. Dans la zone du Liptako-Gourma comme dans la zone frontalière du lac Tchad, ces groupes semblent s'appuyer sur des détournements de la garde d'États de la région, notamment par des attaques contre les forces de sécurité, comme principale source d'approvisionnement. Ces conclusions font écho à celles présentées dans le Numéro 001 de cette série, qui se concentre sur les munitions saisies auprès des groupes salafistes djihadistes au Sahel.

La propagande salafiste djihadiste sur leurs « butins de guerre » (الغَنِيمَة, ou *ghanima*) témoigne de leur appétit pour les armes provenant des stocks gouvernementaux (voir Figure 14). L'accès aux armes des stocks nationaux constitue un aspect clé de leur double stratégie : affronter militairement les autorités étatiques et se procurer les armes nécessaires pour mener leurs opérations. Ces conclusions mettent en évidence le défi auquel font face les forces de défense et de sécurité pour maintenir le contrôle de leurs armes, particulièrement lors d'opérations actives.

En plus de fournir aux analystes des informations sur les capacités d'approvisionnement de ces groupes, la surveillance des arsenaux des salafistes djihadistes offre également des indicateurs sur leur croissance, leurs

LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES DU SAHEL CENTRAL FONT ÉVOLUER EN PERMANENCE LEURS EFFORTS D'ACQUISITION D'ARMES, ET L'ANALYSE DES ARMES SAISIES PAR CAR PEUT AIDER À SUIVRE CETTE DYNAMIQUE

forces et leurs zones d'opération. Les groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central évoluent continuellement dans leurs efforts d'acquisition d'armes, et l'analyse de CAR des armes saisies peut aider à suivre ces dynamiques. Depuis 2015, CAR a mené de nombreuses opérations de terrain dans la région. Alors que le climat sécuritaire se détériore dans la région, la poursuite de ce travail de terrain est le seul moyen de garantir que les analystes, les décideurs politiques et les forces de sécurité conservent une visibilité sur les modes d'accès et de distribution des armes par les groupes salafistes djihadistes.



Armes et munitions documentées par CAR à Niamey, au Niger.

NOTES DE FIN

- 1 Par exemple, en janvier 2024, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, conformément aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies, a signalé que Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, ou GSIM) avait « renforcé sa présence au Burkina Faso, doublant son effectif depuis 2022 et se consolidant dans le sud où il a attaqué les forces de sécurité et des populations civiles » (CSNU, 2024, par. 34). Au Niger, l'Équipe a observé une augmentation notable de la violence depuis juillet 2023 et a noté une expansion du contrôle territorial de l'État islamique dans le Grand Sahara (CSNU, 2024).
- 2 Pour plus d'informations, voir Obasi (2024).
- 3 De nombreux groupes d'insurgés salafistes djihadistes opèrent dans le Sahel central. Il n'est pas toujours possible pour les enquêteurs de terrain de CAR d'obtenir des informations fiables concernant les types d'armes détenues par ces différents groupes au moment où les armes ont été récupérées. CAR détaille toutes les informations pertinentes connues.
- 4 GSIM (QDe. 159) - Date de publication : 04 octobre 2018 ; EIGS (État islamique au Grand Sahara) (QDe. 164) - Date de publication : 23 février 2020 ; ISWAP (QDe. 162), Date de publication : 23 février 2020 ; et JAS (QDe. 138) - Date de publication : 22 mai 2014. CSNU, 2021. « Résolution 2601 (2021) - Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 8.934ème réunion, le 17 décembre 2021 ». S/RES/2610 (2021). D'autres groupes proches de ces organisations sont également sanctionnés, notamment AQMI (QDe.014), Ansar Eddine (QDe.135) et Al-Mourabitoun (QDe.141).

Ces groupes sont communément décrits comme des « salafistes djihadistes » par les analystes de la sécurité régionale et dans les contextes opérationnels locaux de CAR. Dans ce document, le terme « salafistes djihadistes » sera utilisé par CAR en faisant référence à ces groupes collectivement, conformément à la terminologie couramment utilisée, entre autres, par les forces de sécurité nationales et locales de la région. Toute référence aux « salafistes djihadistes » dans ce document doit être considérée comme se rapportant à ces groupes proches de Al-Qaïda ou de l'État islamique (Da'esh), et non à d'autres forces armées non étatiques figurant dans le vaste ensemble de données de CAR dans la région. Pour toute définition de ce terme, voir EUROPOL (2020).
- 5 En mars 2022, l'État islamique a déclaré la province du Sahel autonome, ce qui a entraîné la désignation de ses forces opérant dans la région du Sahel comme « Province du Sahel de l'État islamique ». Le groupe reflète largement l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), intégré en mars 2019 dans la structure de la province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (EIAO).
- 6 De plus, CAR a documenté trois armes en Côte d'Ivoire, saisies par les forces de sécurité ivoiriennes après l'attaque de Grand-Bassam en 2016. CAR a choisi d'inclure ces fusils dans l'ensemble de données de cette Perspective de la ligne de front pour deux raisons : premièrement, parce qu'AQMI, le groupe responsable de l'attaque, à l'époque des faits était basé au Mali ; et deuxièmement, parce que CAR avait précédemment rapporté les similitudes entre les armes utilisées lors de cette attaque et celles employées dans d'autres attaques terroristes durant la même période (CAR, 2016, p. 39).
- 7 Les équipes d'enquêteurs de terrain de CAR répertorient les armes, les munitions et le matériel connexe illicites dans les régions affectées par un conflit et remontent à leurs sources d'approvisionnement. Les équipes répertorient tous les objets en prenant des photos, consignent les dates et les référencements géolocalisés des sites de documentation, et intègrent des données contextuelles recueillies auprès des autorités nationales sous l'autorité desquelles le matériel inventorié est conservé. Pour plus de précisions sur la méthodologie appliquée, veuillez consulter : www.conflictarm.com.
- 8 Parmi les munitions documentées, 97 pour cent correspondent à un petit nombre de calibres largement utilisés par les forces armées de la région : 7,62 × 39 mm, 7,62 × 51 mm, 7,62 × 54 mm R, 12,7 × 108 mm, 14,5 × 114 mm et 12,7 × 99 mm (CAR, 2024).
- 9 Ce fait n'implique pas d'illégalité ou d'actes répréhensibles de la part des pays cités.
- 10 Pour un aperçu complet de l'histoire et de l'organisation interne des groupes, voir UNIDIR (2024).
- 11 Le 5 septembre 2024, le gouvernement bulgare a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 15 juillet 2024. Cette réponse confirme que : 1) le gouvernement bulgare a autorisé l'exportation du lance-roquettes ATGL-L2 portant le numéro de série « KO 54 1080 », sujet de la demande de CAR, au Bureau du conseiller pour

la sécurité nationale (Nigéria), sous un permis délivré en 2015 ; et 2) le gouvernement bulgare a ensuite reçu un certificat de vérification de livraison de l'utilisateur final, confirmant la réception de la livraison.

- 12 Le 26 janvier 2021, le gouvernement nigérian a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 23 mars 2020. Cette réponse a confirmé que : 1) l'armée nigériane était en possession de la mitrailleuse HK21 portant le numéro de série « EN 50937 », sujet de la demande de CAR ; 2) entre 2013 et 2017, Boko Haram a capturé cette arme lors d'affrontements avec des troupes nigérianes dans le nord-est et le sud-est du Nigeria ; et 3) ni le gouvernement fédéral du Nigeria ni l'armée nigériane n'ont autorisé l'exportation ou le transfert de cet objet.

Le 21 mai 2021, le gouvernement français a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 25 août 2017. Cette réponse précise que le gouvernement français ne dispose d'aucune information concernant le fusil d'assaut HK 21 A1 portant le numéro de série « 1200243 », sujet de la demande de CAR.

Le 23 juillet 2023, CAR a soumis une demande officielle de traçage au gouvernement du Royaume-Uni concernant la mitrailleuse HK21 portant le numéro de série « DS100064 ». Le 22 février 2024, CAR a soumis une demande officielle de traçage au gouvernement du Royaume-Uni, concernant la mitrailleuse HK21 portant le numéro de série « DS104172 ». Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à ces demandes de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.

- 13 Le 25 mars 2022, le gouvernement de la Serbie a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 13 janvier 2020. Cette réponse confirme que 1) Zastava Arms a fabriqué la mitrailleuse M84, portant le numéro de série « 42909 », objet de la demande de traçage de CAR ; 2) Zastava Arms a vendu l'article à Bulgarian Industrial Engineering and Management (15-17 Belovodski Pat Street, Sofia, Bulgarie) sous le numéro de licence d'exportation « 129 (080-01) » du 24 mai 2012, pour une utilisation finale par le ministère de la Défense du Burkina Faso ; 3) Zastava Arms a exporté l'article le 28 mai 2012.

Le 25 mars 2022, le gouvernement de la Serbie a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 13 janvier 2020. Cette réponse confirme que 1) Zastava Arms a fabriqué la mitrailleuse M84, portant le numéro de série « 56669 », objet de la demande de traçage de CAR ; 2) Beatronic Supply d.o.o, (Belgrade, Serbie) a vendu l'article à Arnaco Security SARL (Laico Ouaga, Ouagadougou, Burkina Faso) sous le numéro de licence d'exportation « 109 (080-01) » du 15 avril 2019, pour utilisation finale par le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants du Burkina Faso ; 3) Beatronic Supply d.o.o a exporté l'article le 21 juin 2019.

Le 3 juin 2021, le gouvernement de la Serbie a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 17 février 2021. Cette réponse confirme que 1) Zastava Arms a fabriqué la mitrailleuse M84, portant le numéro de série « 42884 », objet de la demande de traçage de CAR ; 2) Zastava Arms a vendu l'article à Bulgarian Industrial Engineering and Management (15-17 Belovodski Pat Street, Sofia, Bulgarie) sous le numéro de licence d'exportation « 129 (080-01) » du 24 mai 2012, pour le Ministère la Défense du Burkina Faso, l'utilisateur final déclaré ; et 3) Zastava Arms a exporté l'article à Bulgarian Industrial Engineering and Management le 28 mai 2012.

Le 29 mars 2018, les autorités serbes ont répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR datant du 1er décembre 2017. Cette réponse confirme qu'en 1991, Zastava Arms a fabriqué le M84 portant le numéro de série 11028, objet de la demande de traçage de CAR, et a livré l'article à l'ancienne armée nationale yougoslave.

- 14 Ces pays sont le Burkina Faso, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Libye, le Mali, le Niger et le Nigeria. En outre, CAR a identifié une arme saisie comme provenant du Rwanda, le seul pays d'origine au-delà de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.
- 15 Pour la zone du Liptako-Gourma, ces armes provenaient du : Burkina Faso (2,94 pour cent), Côte d'Ivoire (0,74 pour cent), Libéria (0,74 pour cent), Libye (7,84 pour cent), Mali (9,07 pour cent) et Niger (0,74 pour cent).
- 16 Dans la zone frontalière du lac Tchad, ces armes provenaient des pays suivants : Tchad (1,89 pour cent), Libye (6,92 pour cent), Mali (1,89 pour cent), Niger (0,94 pour cent), Nigeria (5,97 pour cent) et Rwanda (0,31 pour cent).
- 17 Le 10 avril 2023, le gouvernement bulgare a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 23 février 2023. Cette réponse confirme que 1) le fusil automatique calibre 7.62 x 39 mm AR-M1F portant le numéro de série « 1N 50 8616 » est d'origine bulgare ; 2) il a été exporté au Nigeria le 4 février 2015 ; 3) l'importateur et utilisateur final est le conseiller à la sécurité nationale du Nigeria ; 4) Innovative Defense Management (PTY) Ltd, (Afrique du Sud) a négocié l'accord ; et 5) les autorités bulgares ont reçu un certificat d'exemption de la CEDEAO, un certificat d'utilisateur final et un certificat de vérification de la livraison confirmant la réception de l'exportation.

Le 10 avril 2023, le gouvernement bulgare a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 23 février 2023. Cette réponse confirme que 1) le fusil automatique calibre 7.62 x 39 mm AR-M1F portant le numéro de série « 1N 50 8771 » est d'origine bulgare ; 2) il a été exporté au Nigeria le 4 février 2015 ; 3) l'importateur et utilisateur final est le

conseiller à la sécurité nationale au Nigeria ; 4) Innovative Defense Management (PTY) Ltd, (Afrique du Sud) a négocié l'accord ; et 5) les autorités bulgares ont reçu un certificat d'exemption de la CEDEAO, un certificat d'utilisateur final et un certificat de vérification de la livraison confirmant la réception de l'exportation.

- 18 Le code « BFPN » comprend à la fois le code du pays et celui de la force détentrice de l'arme au moment de son marquage, conformément aux pratiques de marquage de la CEDEAO. « BF » fait référence au pays, le Burkina Faso, tandis que « PN » est l'acronyme de Police nationale.
- 19 Communication par e-mail de CAR avec des partenaires des forces de sécurité burkinabè, juillet 2020.
- 20 La Convention CEDEAO exige que les armes légères et de petit calibre soient marquées avec un marquage « classique » comprenant des identifiants uniques tels que les numéros de série. En outre, la Convention exige un marquage « de sécurité ». L'instrument ne spécifie pas les détails devant être inclus dans ce marquage. Le format standard, basé sur les pratiques nationales des États de la région, inclut généralement : le logo de la CEDEAO ; un code pays reconnu internationalement ; un code représentant l'entité gardienne spécifique ; et un code alphanumérique unique, souvent le numéro de série partiel ou complet de l'arme. Ce type de format de marquage est utilisé par les États membres de la CEDEAO dans leur rapport au Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Voir, par exemple, des extraits du rapport 2020 du Liberia (Gunpolicy.org, n.d.).
- 21 Le 15 mai 2024, CAR a émis une demande de traçage auprès du gouvernement de la Fédération de Russie. Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à cette demande de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 22 Le 15 août 2023, CAR a émis une demande de traçage auprès du gouvernement bulgare. Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à cette demande de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 23 Entre 2020 et 2024, CAR a émis huit demandes de traçage au gouvernement algérien pour des fusils Modèle 89-1, récupérés au Niger. Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à ces demandes de traçage et ne peut donc pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 24 En réponse à une série de demandes de traçage relatives à des fusils d'assaut Kbk-AKMS fabriqués dans les années 1970 et 1980, et documentés par CAR au Burkina Faso, en République centrafricaine, au Mali, au Niger et au Nigéria, le gouvernement polonais a déclaré que les dossiers n'existaient plus. Ainsi, le 29 janvier 2024, le gouvernement polonais a répondu à une demande formelle de traçage émise par CAR le 31 juillet 2019. Cette réponse confirme que 1) Fabryka Broni Works 11, Radom, a fabriqué le fusil d'assaut Kbk-AKMS portant le numéro de série « 1983 NN 20551 », objet de la demande de traçage de CAR, en 1983 ; et 2) compte tenu du temps écoulé depuis l'année de fabrication, le producteur n'a pas pu fournir de détails concernant l'exportation de cet article.
- 25 Une « série » fait référence à un modèle d'arme spécifique, produit par le même fabricant, la même année de production, avec le même format de numéros de série. Pour les fusils chinois, le premier chiffre (dans le cas des numéros de série à sept chiffres) et les deux premiers chiffres (dans le cas des numéros à huit chiffres) indiquent probablement un code de date correspondant à l'année de production. Ce rapport de CAR fournit le troisième chiffre de chaque numéro de série lisible documenté par les enquêteurs de terrain pour montrer l'étendue du regroupement ou de la dispersion des armes dans une même sous-série.
- 26 Le 26 janvier 2021, le gouvernement du Nigéria a répondu à une demande officielle de traçage émise par CAR le 23 mars 2020. Cette réponse confirme que 1) l'armée nigériane était en possession du fusil de type 56 portant le numéro de série « 5203280 », objet de la demande de traçage de CAR ; 2) entre 2013 et 2017, Boko Haram a saisi l'article à partir des troupes nigérianes lors d'affrontements dans le nord-est et le sud-est du Nigéria ; et 3) ni le gouvernement fédéral du Nigéria ni l'armée nigériane n'ont autorisé l'exportation ou le transfert de cet article.
- 27 Entre 2020 et 2024, CAR a émis deux demandes de recherche au gouvernement de la République populaire de Chine. Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à ces demandes de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 28 Pour plus d'informations sur les liens entre les acteurs criminels et les salafistes djihadistes dans le Sahel central, voir Institut Clingendael (2024).
- 29 Le 22 septembre 2020, le gouvernement de la Roumanie a répondu rapidement à une demande formelle de traçage émise par CAR datant du 4 septembre 2020. Cette réponse confirme que 1) L'usine Cugir a fabriqué

le fusil d'assaut AKM portant le numéro de série 1980 KR 2192, objet de la demande de traçage de CAR, en 1980 ; et 2) compte tenu du fait que le fusil a été fabriqué il y a plus de 30 ans, le fabricant ne pouvait pas fournir de détails concernant l'exportation de l'article.

- 30 Selon des responsables judiciaires nigériens, certains combattants affiliés à l'EIAO et au JAS peuvent occasionnellement se livrer à actes criminels de petite envergure sans recevoir d'instructions du groupe salafiste djihadiste auquel ils appartiennent. Source confidentielle, Diffa, Niger, novembre 2019. Document en possession de CAR.
- 31 Source confidentielle, Mali, avril 2024. Document en possession de CAR.
- 32 CAR a émis plusieurs demandes de recherche au gouvernement de la République populaire de Chine. Au moment de la rédaction du présent rapport, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à ces demandes de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 33 CAR a documenté deux sous-séries « 290 » distinctes. Celles-ci ont été produites par deux usines différentes : les fusils portant un numéro de série à sept chiffres, c'est-à-dire 290XXXX, ont été fabriqués par l'usine 9696 et les fusils portant un numéro de série à huit chiffres (290XXXXX) ont été fabriqués par l'usine 9336.
- 34 Les armes de la sous-série 560XXXX, le plus grand échantillon de type 56-1 que CAR a documenté dans le Sahel central, présentent un motif d'oblitération distinctif sur leur viseur arrière. Les salafistes djihadistes les ont employées dans plusieurs attaques à partir de 2015 (CAR, 2016 ; 2022).
- 35 CAR a documenté deux sous-séries 361XXXX. Elles ont été produites par deux usines différentes : Factory 386* et Jianshe Machine Tool Factory.**
- 36 CAR a émis plusieurs demandes de traçage au gouvernement de la Fédération de Russie. Au moment de la rédaction, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à ces demandes. Par conséquent, CAR ne peut évaluer la légalité des transferts en question.
- 37 CAR a documenté un fusil AKM de la série THXXXX au Nigeria, après sa saisie dans l'État de Katsina, qui partage une frontière avec le sud du Niger.
- 38 Les dix autres fusils n'ont pas été saisis auprès de groupes salafistes djihadistes. Ils ont été récupérés auprès d'au moins deux milices, ainsi qu'auprès d'individus sans affiliation connue.
- 39 Cette évaluation est basée sur une analyse fournie à CAR par un expert indépendant de la région. CAR conserve une copie de cette information dans ses dossiers.
- 40 Au moment de la publication, CAR n'était pas autorisé à diffuser les photos relatives au fusil d'assaut de type 56 portant le numéro de série 3772659. CAR n'a donc pas été en mesure de retrouver la trace de cet objet auprès des autorités compétentes.
- 41 Bien que le faible écart entre les numéros de série dans ce cas suggère un lien possible, CAR ne peut pas être décisif dans son évaluation des relations entre les numéros de série sans informations plus détaillées sur l'installation de production et les pratiques de marquage pour ce modèle.
- 42 Le 22 mai 2024, CAR a adressé une demande de recherche au gouvernement de la République populaire de Chine. Au moment de la rédaction du présent document, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à cette demande de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 43 À la date de publication, CAR n'était pas autorisé à publier les photos liées au fusil Type 56 portant le numéro de série 5719116. CAR n'a donc pas pu tracer cet objet auprès des autorités concernées.
- 44 Le 15 mai 2024, CAR a émis une demande de traçage auprès du gouvernement de la République populaire de Chine. Au moment de la rédaction du présent document, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à cette demande de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.
- 45 Le 15 mai 2024, CAR a émis une demande de traçage auprès du gouvernement de la République populaire de Chine. Au moment de la rédaction du présent document, CAR n'avait pas encore reçu de réponse à cette demande de traçage. Par conséquent, CAR ne peut pas évaluer la légalité des transferts en question.

RÉFÉRENCES

- ACLED (Armed Conflict Location & Event Data Project). 2023. 'Actor Profile: The Islamic State Sahel Province.' 13 Janvier. (*Projet de Données sur la Localisation et les Événements de Conflit Armé*). 2023. « Profil de l'acteur : La Province de l'État islamique au Sahel. »
<https://acleddata.com/2023/01/13/actor-profile-the-islamic-state-sahel-province>
- CAR (Conflict Armament Research). 2016. *Enquête sur les transferts d'armes transfrontaliers dans le Sahel*. Novembre
<https://www.conflictarm.com/reports/enquete-sur-les-transferts-darmes-transfrontaliersau-sahel/>
- . 2022. *Mécanismes d'approvisionnement en armes des mouvements terroristes actifs dans la crise du Lac Tchad*. Mai
<https://www.conflictarm.com/dispatches/mecanismes-dapprovisionnement-en-armes-des-mouvements-terroristes-actifs-dans-la-crise-du-lac-tchad/>
- . 2024. *Balles Perdues : Munitions récupérées auprès de groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central*. Novembre.
<https://www.conflictarm.com/perspectives/les-salafistes-djihadistes-dans-le-sahel-central-numero-001/>
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2021. Résolution 2601 (2021). S/RES/2610 (2021) du 17 décembre 2021.
- Institut Clingendael. 2024. *Dangerous Liaisons: Exploring the Risk of Violent Extremism Along the Border Between northern Benin and Nigeria (Exploration du risque d'extrémisme violent à la frontière entre le nord du Bénin et le Nigeria : Liaisons dangereuses.)* Juin.
<https://www.clingendael.org/pub/2024/dangerous-liaisons>
- CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). 2006. Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes. Abuja. Juin.
Version française : <https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2024/08/2006-Vol.-49-FR-JUIN-2006.pdf>
Version anglaise : <https://www.sipri.org/sites/default/files/research/disarmament/dualuse/pdf-archive-att/pdfs/ecowas-convention-on-small-arms-and-light-weapons-their-ammunition-and-other-related-materials.pdf>
- EUROPOL. 2020. *European Union Terrorism Situation and Trend Report 2020. (Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme de l'Union européenne)*
https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/european_union_terrorism_situation_and_trend_report_te-sat_2020_0.pdf
- GunPolicy.org. n.d. 'Citation(s) from the GunPolicy.org Literature Library: Liberia.' (« Citation(s) de la bibliothèque de littérature de GunPolicy.org : Liberia. »)
<https://www.gunpolicy.org/firearms/citation/quotes/14460>
- ICG (International Crisis Group). 2024. 'JAS vs ISWAP: The War of the Boko Haram Splinters.' Rapport Afrique No. 196. 28 mars. (*JAS face à l'EIAO : les factions de Boko Haram en guerre*)
https://www.crisisgroup.org/sites/default/files/2024-03/b196-jas-vs-iswap_0.pdf
- Obasi, Nnamdi. 2024. 'What Turmoil in ECOWAS Means for Nigeria and Regional Stability. International Crisis Group.' Mars (« Ce que les troubles dans la CEDEAO signifient pour le Nigeria et la stabilité régionale. »).
<https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria-sahel/what-turmoil-ecowas-means-nigeria-and-regional-stability>
- Thompson, Jared. 2021. 'Examining Extremism: Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin. Centre d'Études Stratégiques et Internationales. 15 juillet. (*Examiner l'extrémisme : Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin.*)
<https://www.csis.org/blogs/examining-extremism/examining-extremism-jamaat-nasr-al-islam-wal-muslimin>
- UNIDIR (Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement). 2024. *Boko Haram: Mapping an Evolving Armed Constellation*. septembre. (*Boko Haram : cartographier une constellation armée en évolution.*)
https://unidir.org/wp-content/uploads/2024/09/UNIDIR_Boko-aram_Mapping_an_Evolving_Armed_Constellation.pdf

Publié en ligne par Conflict Armament Research

Conflict Armament Research Ltd, Londres, 2025

Publiée pour la première fois en avril 2025

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne. Les enquêtes qui ont permis l'élaboration de cette publication ont été menées grâce à l'appui du gouvernement du Canada et du Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (UNSCAR). Le contenu proposé dans ce document engage uniquement la responsabilité de Conflict Armament Research et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union européenne, du Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne, du gouvernement du Canada ou des Nations unies.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Conflict Armament Research, ou tel qu'expressément autorisé par la loi, ou selon les conditions convenues auprès de l'organisation compétente chargée du droit de reprographie. Les demandes concernant la reproduction en dehors de la portée de ce qui précède doivent être envoyées au secrétariat de Conflict Armament Research (admin@conflictarm.com).

Conception et mise en page : Julian Knott (www.julianknott.com)

Révision : Tania Inowlocki

Image de couverture: Fusils d'assaut saisis de groupes Salafistes djihadistes au Burkina Faso.

Toutes les photos ont été prises par Conflict Armament Research© sauf indication contraire

ISBN : 978-1-914557-10-1

www.conflictarm.com